

Aiglemont

Magazine

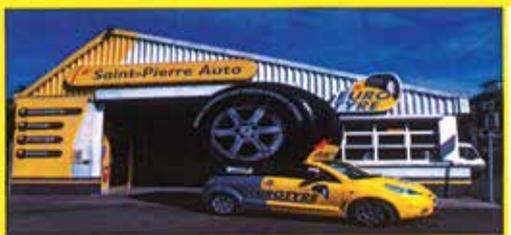
Bulletin municipal N°16
Janvier 2017



Le devoir de mémoire







**ST PIERRE AUTO
EUROTYRE**

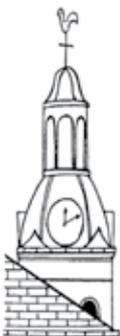
Nous vous proposons les services suivants :

OUTIL DE DIAGNOSTIC ELECTRONIQUE
Amortisseurs, Pneus,
Freins, Mécanique, Vidange,
Echappement, Attelage,
Batterie, Distribution,
Vente de Plaques d'Immatriculation,
Vente et Pose de Pare-brise (agréé assurance)***

Tél. : 03 24 59 07 57
Fax : 03 24 59 98 78
Rue de l'Armistice
(Quartier de Montey-St-Pierre)
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
SIRET N° 334 877 236 00016

COUVERTURE ZINGUERIE

ESCH Philippe



**10, rue des Charrons
08090 AIGLEMONT**

Tel : 06 13 45 18 26



Jean MAGOT
Maison FONDÉE en 1885

Boulons d'ancrage - Ferrures spéciales

12, rue Parmentier
08090 AIGLEMONT
Tél. 03 24 56 12 66 - Fax 03 24 59 31 01

Ets KNEPER
SARL SIRET 786 420 307.00021



ZI. de MOHON
16, Rue Camille Didier
08000 Charleville-Mézières

FOURNITURES EN GROS ET PARTICULIERS
PEINTURES - PAPIERS PEINTS
PRODUITS DE DÉCORATION

TÉL. 03 24 59 0169
FAX 03 24 56 08 90



**TERRASSEMENT
DÉMOLITION
TARMACADAM
RÉSEAUX**




16, route d'Aiglemont
08700 LA GRANDVILLE

Tél : 03 24 57 43 05
Fax : 03 24 58 28 41
Email : tp.poncin@club-internet.fr

SOMMAIRE

Edito du Maire P 3
Travaux P 4 à 9
Développement durable P 10 à 11
École P 12 à 15
Finances P 16 à 19
Economie P 20 à 23
Vie communale P 24 à 28
Cadre de vie P 29
Portrait d'Aiglemontais P 30 à 31
Connaissez vous la commune ? P 32 à 33
Histoire P 34 à 35
Vie associative P 36 à 52
Divers P 53
Solidarité internationale P 54 à 55
État civil P 56 à 58
Année en bref P 59 à 62
Calendrier des manifestations P 63

« Aiglemont Magazine » est une publication annuelle éditée par la Commune d'Aiglemont, élaborée par les membres de la commission Communication du Conseil Municipal.

Directeur de la publication :
Philippe Decobert

© photos :
Ph. Decobert
Ch. Smigielski
J-P. Guénard

Bulletin imprimé sur papier PEFC
TURQUIN IMPRESSION 03 24 33 42 42 - Warcq




Innover et anticiper



2016 s'en va et vous trouverez tout au long de ces quelques pages, une rétrospective de la vie de notre commune. Elle est bien entendu incomplète tant le dynamisme de nos associations, de nos entreprises et de l'équipe municipale que j'ai le plaisir d'animer, ont su mobiliser d'énergie et faire preuve de volonté pour rendre notre territoire attractif, solidaire et ouvert à tous. Cette année notre bulletin municipal voit son nombre de pages augmenter sensiblement, sans aucun doute le fruit d'une activité intense tout au long de l'année qui se termine.

Quelques pages ne peuvent résumer une actualité aussi fournie. Que ce soit l'arrivée de cinq nouveaux professionnels au pôle de santé avec deux psychologues, une diététicienne, une ergothérapeute et une sophrologue, l'accueil de nouvelles entreprises comme celle de peinture de M. Petit à la Hayette ou encore la micro crèche de Mme Plisson, notre commune connaît depuis 2001 un regain d'activité et d'attractivité.

Les nouvelles constructions qui fleurissent dans les différents quartiers en sont le témoignage concret et montrent aussi la volonté portée par la municipalité de maintenir voire d'augmenter quelque peu notre population.



Le chiffre qui sortira du recensement effectué début 2017 affichera Aiglemont comme une des rares communes ardennaises à voir le nombre de ses habitants augmenter sensiblement depuis quelque temps.

Et ce n'est pas fini car notre projet de nouveau quartier aux Marliers prend tournure. Il entre dans sa phase opérationnelle avec le démarrage des travaux de voirie et le chantier de 19 logements portés par Espace Habitat qui permettra de réaliser 7 logements pour des séniors et 12 destinés à accueillir des familles.

Un projet important puisque les travaux d'aménagement représentent près de 2 millions d'euros injectés dans l'économie locale sans compter les constructions, elles aussi réalisées, par des entreprises de proximité.

2017 arrive avec son lot d'incertitudes et d'inconnues, une année d'élections nationales, et vous trouverez présenté dans les pages suivantes, les projets et réalisations pilotés par la municipalité à l'aube de cette nouvelle année, que je vous souhaite heureuse et avec la santé.

Bonne lecture et bonne année 2017 !

*Philippe Decobert,
votre Maire*

Les travaux à l'école maternelle

Construite en 1973, le bâtiment de l'école maternelle était initialement chauffé au fuel. Quelques années plus tard, le gaz a été choisi comme source d'énergie.



Du génie civil avant le démontage des baies métalliques en simple vitrage.

Mais le réseau de distribution avec les radiateurs n'a pas subi de modifications depuis cette époque. Conçu à partir de tube acier placé dans le vide sanitaire, la corrosion a fait son œuvre et nous avons dû à deux reprises réparer en urgence les conduits. Devant l'état de vétusté et compte tenu de l'évolution des normes de chauffage dans les écoles primaires, le conseil municipal a décidé de procéder à son remplacement complet en installant une nouvelle chaudière à pellets de bois plus économe et des radiateurs dont le rendement est optimisé sans présenter des risques de brûlures pour les enfants.

Remplacer le chauffage est une chose mais nous ne pouvions laisser les menuiseries extérieures en acier et simple vitrage en place. C'est donc l'enveloppe totale du bâtiment qui a été traitée au profit de recherche d'économie des dépenses de chaleur et du respect de l'accessibilité pour tous devenue obligatoire entre-temps.

Un permis de construire, des demandes de subvention, des marchés publics pour la commande des travaux, bref une année de préparation pour ce chantier évalué à 231 800 € TTC.

Mais la bonne nouvelle vient des aides qu'avec détermination et conviction, nous avons pu obtenir avec un fond spécial à l'investissement local et une subvention de la Région Grand Est qui représentent au total 164 917€ que les Aiglemontais n'auront pas à supporter directement dans leur fiscalité. Le solde est constitué de la TVA que la commune récupérera en 2018 soit une charge nette de 27 250 € que notre collectivité a pu absorber grâce aux économies liées au remplacement, il y a deux ans du système de chauffage de l'école primaire.



Avec l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les marches doivent disparaître.

Quelques chiffres

DEPENSES HT		RECETTES	
Lot accès handicap	15 861 €	Fond local investissement	116 412 €
Lot menuiseries extérieures	29 262 €	Région Grand Est	48 505 €
Lot garde-corps	12 150 €	Commune d'Aiglemont	27 250 €
Lot chauffage	106 172 €		
Architecte	19 210 €		
Bureau de contrôle	474 €		
Contrôleur de sécurité	1 593 €		
Location des modulaires	8 445 €		
TOTAL DEPENSES	193 167 €	TOTAL RECETTES	193 167 €



Les nouvelles fenêtres tout juste posées et la reféction des peintures en cours.

L'insialation des ventilations à l'aide de caissons double flux.



Les marliers, ça avance !

Après plus d'une décennie de procédures, l'aménagement du quartier des Marliers prend son envol.



Le plan général d'aménagement est installé à l'entrée du lotissement

Déjà cinq constructions ont été édifiées et la commercialisation des parcelles par la Société d'Équipement et d'Aménagement des Ardennes, la SEAA, prend aussi un bon rythme. Les membres du comité de pilotage ont ainsi pu découvrir le projet proposé par la société Espace Habitat s'adaptant parfaitement au relief du terrain.

Un premier ensemble immobilier sera composé de logements locatifs comportant des types F4 et F5 et un autre sera composé de 6 appartements de type F2 destinés aux personnes âgées. Ensuite deux autres îlots accueilleront une mixité puis un ensemble de 4 logements.

Au total, ce sont les constructions de 19 logements dont 7 réservés aux personnes âgées qui vont démarrer dans le premier semestre 2017, tandis que la phase 2 de l'opération d'aménagement permettra de proposer 15 nouvelles parcelles de terrain à bâtir entièrement viabilisées avec des surfaces variant de 360 m² à 570 m² et libres de constructeurs

Véritable aménagement global, souhaité par la municipalité, le quartier des Marliers se veut aussi un lieu de vie. Avec la micro crèche ouverte en novembre dernier (voir article en page 20), les logements pour personnes âgées, la plaine de jeux pour les enfants, etc..., l'ensemble immobilier permettra d'accueillir de nouvelles familles nécessaires au maintien de notre population et de ses équipements.



Avec des équipements pour tous les âges tels que la micro-crèche récemment implantée.



Deux nouvelles constructions le long de la rue de Gaulle.



CONSTRUCTION DE 19 LOGEMENTS INDIVIDUELS
ZAC LES MARLIERS A AIGLEMONT

PRESENTATION DU 02 novembre 2016



Trois constructions borderont la rue Condorcet.

La fin des travaux au Fond de l'Épine

Le quartier du fond de l'Épine a connu cette année des phases de travaux substantielles. Ce fut tout d'abord la pose sous la voirie d'une conduite d'eau potable desservant les rues St Exupéry et Paul Royaux.



Dans l'étroite rue Paul Royaux, les services de l'agglomération terminent le remplacement de la conduite d'eau.

En effet, une canalisation implantée en servitude, historiquement, sur des terrains privés, desservait le quartier sans doute bien moins peuplé qu'actuellement.

Le vieillissement et les fuites successives ont conduit le Maire à solliciter la communauté d'agglomération pour procéder à son remplacement mais aussi à un dimensionnement permettant d'assurer la défense contre l'incendie dans ce secteur qui a vu de nouvelles constructions s'établir.

Avec beaucoup de patience, les riverains ont ainsi retrouvé l'accès en fin de journée à leur domicile après que l'entreprise PONCIN ait remis en état la voie très étroite.



La fin des travaux se profile avec la mise à hauteur des regards d'assainissement

Il reste à profiler la rue, une opération qui ne pourra être enclenchée que lorsque la mairie sera propriétaire de toutes les emprises foncières, ce qui est déjà partiellement réalisé.

Un autre chantier attendu également, c'est celui de la fin de l'aménagement du lotissement dit «les terrasses de la Cressonnière », décidé par la municipalité en 2003, et constitué des rues André Gueury et Lucie Aubrac.



Une large voie pour la rue Lucie Aubrac.

Cet ensemble regroupe au total 14 constructions ainsi que la fontaine située au début de l'avenue Rimbaud. Les premiers habitants attendaient la finalisation qui n'a pu se faire qu'une fois toutes les parcelles vendues.

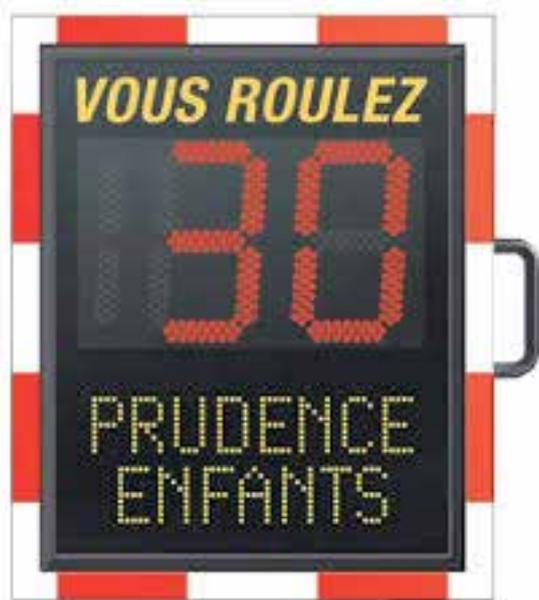


Des trottoirs aménagés dans la rue Jean Moulin.

Une voirie neuve, arborée dans la rue Gueury, pourvue de candélabres de style, avec du stationnement permet maintenant de profiter pleinement d'un cadre de vie agréable.



Un revêtement complet pour le bonheur des riverains.



Un radar pédagogique installé dans différents lieux de la commune rappelle le respect de la vitesse.

La sécurité routière est aussi une des préoccupations majeures de l'équipe municipale même si la configuration et l'histoire de la commune peuvent présenter des difficultés.

Nombre de concitoyens réclament des ralentisseurs tout en déplorant leur pose dès qu'ils sont en fonction ! Nous préférons la prévention en installant régulièrement des radars pédagogiques destinés à sensibiliser les conducteurs à leur vitesse réelle. Nous tenons à remercier les services de la prévention routière, la DDT ou encore l'assureur Groupama qui nous aident en mettant gracieusement et ponctuellement ces équipements à notre disposition. Ceci n'empêche en rien la répression pour les irascibles, le maire sollicitant des contrôles régulièrement.

Néanmoins et sur quelques sites précis, nous avons installé des dispositifs de type ralentissement soit en surélevant les passages piétons, soit avec des éléments plastiques vissés dans la chaussée mais qui entravent les opérations de déneigement, ou encore avec des « bosses dos d'âne » tel que celui installé dernièrement dans la rue Marcel Dorigny.

Devant l'école primaire, rue Jean Macé, le choix de réduire la largeur de la chaussée par la pose de bordures hautes, aménageant ainsi un espace piétons entre la grille de l'enceinte de l'école et la route, constitue une solution appréciée d'autant qu'une chaîne, posée lors des sorties d'école, interdit le passage des voitures durant ce court moment.

Il reste à faire. Rappelons simplement que si chacun respectait les lois en usage, la circulation reste limitée à 50 km/h dans toute la commune dont les entrées et sorties sont signalées par des panneaux et que les règles de priorités à droite invitent à la prudence des conducteurs... et que les panneaux sens interdits doivent bien sûr être respectés !



Des bordures contiennent un passage réservé aux piétons à la sortie de l'école.



Un ralentisseur limite la vitesse, parfois excessive, dans la rue Marcel Dorigny.

Des idées lumineuses...

Depuis plusieurs années la commune a recherché des pistes d'économie sur l'éclairage public tout en décidant de le maintenir tout au long de la nuit. Nous aurions pu faire le choix, de l'éteindre tout simplement pendant une grande partie de la nuit, à l'instar de la commune voisine. Pour la sécurité routière et la lutte contre la délinquance, l'équipe municipale a trouvé d'autres solutions. C'est ainsi que depuis plus de 10 ans, les mâts d'éclairage et les lampes installés sont équipés de réducteur de consommation abaissant significativement l'intensité lumineuse donc la consommation. La première rue équipée fut la rue de St Quentin où tous les lampadaires, dotés d'ampoules économiques, voient leur puissance consommée divisée par deux de 0 h 00 à 6 h 00.

La technologie évoluant, le choix s'est maintenant porté sur des mâts d'éclairage à LED d'une puissance de 30 watts comparée aux solutions classiques consommant 150 watts. C'est le cas rue de Tanimont, nouvellement aménagée, dotée d'une lumière blanche très efficace et économe.

Chemin faisant, pour pallier au vieillissement de l'équipement existant, des opérations ponctuelles ont été réalisées comme le remplacement total de l'éclairage dans le lotissement du parc Lejay. Ce dernier, datant des années 80, ne pouvait plus être entretenu ou réparé faute de disponibilité de pièces de rechange : coût 11 294,85 € HT. Celui du lotissement Manicourt presque aussi ancien vient d'être partiellement remplacé au moins pour les mâts de faible hauteur : coût 10 039,90 € HT.



Un éclairage neuf pour le lotissement du Parc Lejay.



Des lampadaires à LED installés dans la rue de Tanimont

Ces démarches, outre l'impact financier sur la consommation électrique, présentent aussi l'avantage de lutter contre la pollution lumineuse en réduisant les lumières diffusées vers le ciel sans aucune utilité si ce n'est de ne plus pouvoir observer les étoiles et de contrarier la vie animale nocturne. A noter que l'ensemble de ces travaux a bénéficié de soutien financier de la fédération départementale d'énergie des Ardennes, FDEA, partenaire précieux, qui a financé 69 % des coûts de ces travaux. De bonnes opérations pour les finances de la commune !

Répondant à un appel à projet pour une opération nationale, la commune s'est vu dotée de 500 ampoules LED gratuites pour remplacer celles à incandescence. Ainsi les bâtiments municipaux ont bénéficié du changement d'éclairage et quelques familles de la commune dont les habitants ont pu se voir remettre un lot de 6 ampoules basse consommation gratuitement pour aménager leur foyer en échange du retour des anciennes. Malheureusement, victime du succès, tout le monde n'a pu être servi. Nous essaierons de relancer une nouvelle opération en 2017.

...et des voitures électriques

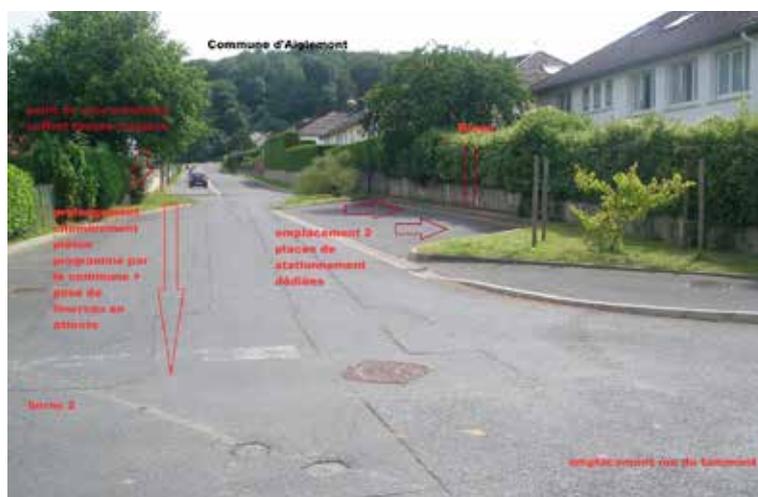
Enfin l'équipe municipale d'AIGLEMONT se voulant novatrice, a soutenu le projet d'équipement communautaire avec 149 bornes de recharge pour les véhicules électriques. Deux bornes et quatre emplacements réservés seront ainsi créés dans les semaines à venir. Une dans la rue Victor Hugo en plein centre de notre commune et une autre à l'entrée de la

rue de Tanimont. Libres d'accès pour les possesseurs de ce type de véhicules, ces emplacements pourraient aussi accueillir des véhicules électriques en auto portage puisque la communauté d'agglomération a déposé un projet visant à fournir aux habitants de son territoire un parc de véhicules qui pourront être réservés sur Internet et loués par qui le souhaite.



Une borne de recharge et deux emplacements accueilleront les véhicules électriques

Le projet, sans coût pour notre commune, bénéficie en outre d'une subvention de l'ADEME substantielle car il permet une alternative au transport public pour lequel il est difficile de mettre des bus sur tout le territoire avec un cadencement élevé.



Dans la rue de Tanimont deux places seront également réservées.



La rentrée ?

La rentrée 2016 s'est déroulée de façon inhabituelle dans notre groupe scolaire. Lors du premier trimestre les travaux de rénovation du bâtiment de l'école maternelle ont nécessité le déménagement de celle-ci et son installation dans la rue Jean Macé.

Une des classes du primaire et le périscolaire se sont installés dans des structures modulables disposées dans les cours de récréations. Cette situation difficile mais provisoire a été gérée au mieux par les services municipaux. Les inconvénients de cette rentrée ont été aussi amplifiés par les problèmes liés à la sécurité des bâtiments scolaires et de tous les locaux accueillant du public ; si on y ajoute les risques dus à la circulation, au stationnement et aux incivilités rue Jean Macé qui ont nécessité la pose de plots réduisant la largeur de la chaussée, c'est à de nombreuses difficultés que la municipalité a dû se confronter .

Heureusement cette situation ne perdurera que partiellement en 2017.

152 élèves sont inscrits à Aiglemont cette année. Ce qui montre une belle stabilité de nos effectifs grâce, il faut le dire, à l'apport d'élèves de La Granville dont l'école a subi la perte de 2 classes.

Deux enseignantes sont venues se joindre au personnel : il s'agit de Mme François, qui a remplacé Mme Véronique Bonanno et Mme Lambert, qui assure le temps de ¼ de décharge de la directrice Mme Redont. Mmes Hascher, Fernandes, Lambert, Rigane et M Clarenne complètent les effectifs.

Comme les années précédentes la mairie a participé matériellement et financièrement à de nombreuses activités scolaires : financement de nombreux transports scolaires, subvention pour la classe nature, pour la fête de Noël, pour des activités sportives avec l'APSCA, mise à disposition de personnel municipal pour le fonctionnement et les activités, achat d'équipement tels qu'une nouvelle photocopieuse, achat de fournitures et de manuels . C'est plus de 130 000 € qui sont consacrés chaque année au bien-être de ces chères têtes blondes. Sans compter bien entendu le salaire du personnel enseignant.

Il n'y a pas de regret et il n'y en aura jamais. Tout ce qui est dévolu à nos enfants est un engagement pour l'avenir. Ils comptent sur nous et nous travaillons pour eux.

Pour l'année scolaire 2016-2017 et pour la rentrée 2017 La municipalité va affronter de nouveaux challenges : les finances n'étant pas extensibles et la volonté du CM étant de ne pas alourdir la charge fiscale de tous les Aiglemontais, il faudra comme chaque fois chercher des financements et réfléchir à l'opportunité de chaque dépense. Il faudra faire des choix.



Salle de bain
Faïence
Carrelage
Neuf et Rénovation
 ...
06 21 57 32 01
 travauxconcept@hotmail.fr



Chauffage - Plomberie
Entretien - Dépannage
 7, rue Marcel Dorigny - 08090 AIGLEMONT
 Tél : 03 24 33 40 15 - Fax : 03 24 33 33 50
 E mail : chasac.perrin@wanadoo.fr



La classe des tout petits, petits et moyenne sections avec Mmes Bonanno, François et Collignon.



La classe de petite et grande section avec Mme Rigane.



Le Cours Préparatoire avec Mme Lambert.



Le Cours Élémentaire 1ère année avec Mme Redont.



Les cours Élémentaires 1ère et 2ème années de Mme Fernandes.



Les Cours Moyens 1ère et 2ème année de Mme Hascher lors des élections du Conseil Municipal Enfants.

Budget 2016 : des travaux...

Le budget de la commune se décompose en deux parties : le fonctionnement et l'investissement et dans chaque partie figurent recettes et dépenses qui doivent s'équilibrer au final. La préparation et l'exécution d'un budget n'est pas une mince affaire. Respect des engagements pris auprès des électeurs lors de la campagne municipale, travaux urgents et pour le long terme, maintien en état des équipements publics, ... bref un exercice qui nécessite prudence, sincérité et compétence.

Dépenses de fonctionnement :

Les charges générales sont, aujourd'hui, difficilement compressibles après des années d'effort et de recherches d'économies qui ont été faites sur les frais de chauffage, d'énergie, de bureau, sur les véhicules...

Elles représentent 25 % du budget de fonctionnement.

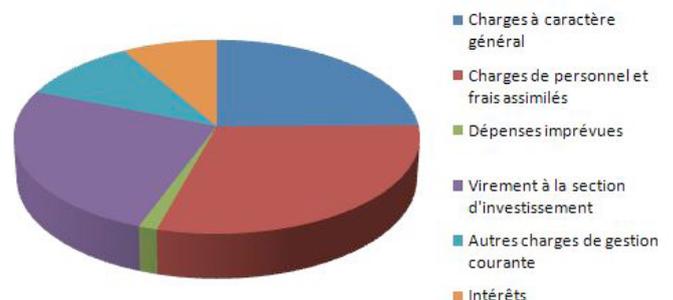
Dans ces charges générales, 15 000 € ont été dépensés pour du remplacement de mobilier, la location des modulaires de l'école primaire pour faciliter le travail des élèves et professeurs pendant les travaux.

Les charges de personnels représentent 30 % du budget soit environ 550 000 €. Elles sont en partie compensées par une recette de 26 000 € perçue pour les contrats aidés.

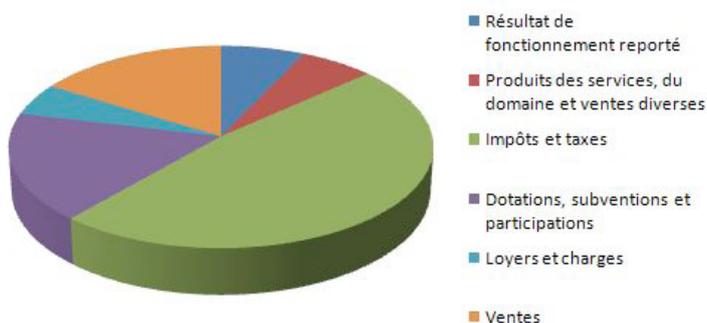
En ce qui concerne les autres charges de gestion courante, nous retrouvons le service d'incendie pour 58 907 €, la subvention au CCAS et les subventions aux associations.

Et finalement le remboursement des intérêts liés aux emprunts nécessaires pour aménager notre commune, intérêts variables dont 157 000 € ont été prévus au budget primitif. Une bonne nouvelle cependant puisque le montant ne devrait pas dépasser les 100 000 € cette année en conséquence du contexte bancaire favorable en terme de taux d'intérêts et d'une négociation serrée avec nos partenaires pour les contenir.

Dépenses de fonctionnement 1,8 M d'euros



Recettes de fonctionnement 1,8 M d'euros



Recettes de fonctionnement :

Pour les produits des services, du domaine et ventes diverses les principales recettes sont liées au service périscolaire avec 70 000 €.

Impôts et taxes : pas d'augmentation des impôts cette année. A ces taxes foncières et d'habitation se rajoutent une attribution de compensation versée par l'état (en baisse de 30 000 €) et la taxe sur les pylônes électriques de 15 000 €.

En ce qui concerne les dotations, subventions et participations, la part principale est celle de la dotation forfaitaire reversée par l'état.

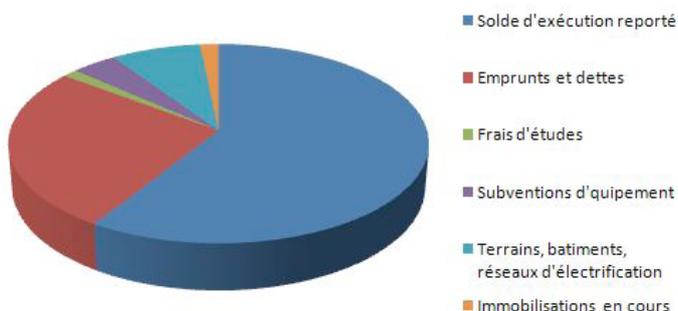
Les autres revenus sont ceux des loyers du pôle de santé mais aussi des locations des différents immeubles et logements appartenant à la commune.

...malgré un contexte serré

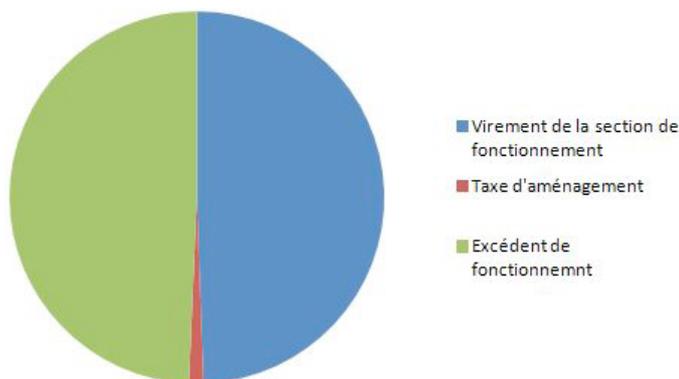
Dépenses d'investissements :
Cette année, le remboursement du capital de la dette correspond à 25 % du budget.

À celui-ci s'ajoutent les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle 235 000 € TTC, la fin des travaux de voirie dans le lotissement de la Cressonnière, 80 000 €, la mise en conformité et sécurité du réseau d'éclairage public dans la rue De Gaulle, la rue Jean Mermoz, le parc Lejay et le lotissement Manicourt.

Dépenses d'investissement 0,9 M d'euros



Recettes d'investissement 0,9 M d'euros



Recettes d'investissement :

Les recettes viennent en quasi-totalité des économies et marges de manœuvre dégagées dans la section de fonctionnement ainsi que des subventions obtenues pour nous aider dans la réalisation des travaux.

Ce sont celles qui ont permis par exemple d'autofinancer les travaux de rénovation de l'école maternelle ou encore la finition des travaux dans le lotissement de la Cressonnière.

En conclusion :

Un budget sincère et équilibré permettant de faire des travaux encore importants cette année.

Reste la question de l'aménagement de la rue de Gaulle. Elle est toujours envisagée et prévue dans les budgets, mais il faut obtenir des subventions notamment du Conseil Départemental puisqu'il s'agit d'une route départementale.

La demande est bien évidemment faite, et ce depuis plusieurs années maintenant, mais cette collectivité connaît un équilibre financier difficile. Espérons que notre demande récurrente sera finalement entendue afin de réaliser un chantier évalué à deux millions d'euros, irréalisable pour l'instant sur les seules finances communales.

L'école est gratuite : Oui mais !!!

Si les lois de la République ont rendu l'école gratuite et obligatoire pour l'instruction des enfants, les charges de construction, d'entretien et de fonctionnement sont dévolues aux communes à l'exception du salaire des enseignants.

Dans la droite ligne de notre politique municipale, nous avons fait de l'école un des axes prioritaires de nos mandats successifs depuis 2001.

Année après année, nous relatons dans ce magazine les efforts importants consentis en travaux dans les bâtiments, en accompagnant des projets et équipements pédagogiques, ... nous vous proposons cette année un zoom sur ce que coûte en fonctionnement l'école, hors travaux et investissements.

Première particularité : l'école d'Aiglemont est établie sur deux sites, la maternelle rue de Rohan accueillant plus de 50 enfants de 2 à 5 ans (voir article sur les travaux du bâtiment en page 4-5) et la primaire ou école élémentaire située rue Jean Macé avec 2 bâtiments.

Pour répondre aux normes, différents contrats de maintenance sont obligatoires tels que vérifications électriques périodiques, extincteurs, ventilations, photocopieurs, jeux,... des dépenses qui reviennent chaque année peu importe les effectifs.

Ensuite, comme pour tout bâtiment, il faut chauffer, éclairer, nettoyer, entretenir. Enfin, nous soutenons les projets portés par l'équipe enseignante pour offrir à tous une certaine qualité de travail. Ces actions volontaires, décidées par le conseil municipal, telles que la classe verte, le cirque éducatif, la piscine, ... viennent contribuer à l'ouverture culturelle, sportive ou scientifique que nous voulons donner aux enfants.



Tous ces chiffres ne prennent pas en compte le coût de construction et de travaux lourds nécessaires pour maintenir l'école dans notre commune

Pour résumer la situation, les dépenses de fonctionnement cumulées, consacrées à l'école représentent plus de 120 000 € par an à la charge de la commune auxquelles il convient d'ajouter les salaires des enseignants payés directement par l'Etat.

Soit près de 800 € par enfant et par an prélevés sur le budget communal, sans compter les investissements tels que le matériel informatique, les travaux dans les bâtiments, les tableaux interactifs, le mobilier, ...



Alors, l'école est gratuite ? Oui mais...

Nouvelles Activités Périscolaires

L'accueil périscolaire organisé par la municipalité couvre quatre temps les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec un accueil le matin de 7 h 15 à 8 h 30, le temps méridien avec la restauration de 11 h 30 à 13 h 30, les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP les lundis, jeudis et vendredis) et un accueil périscolaire le mardi de 15 h 35 à 16 h 35 pour les classes maternelles et de 15 h 45 à 16 h 45 pour les classes primaires et enfin l'accueil du soir de 16 h 35 à 18 h 30. Le mercredi (mis en place depuis la réforme des rythmes éducatifs en Septembre 2014), quant à lui, couvre les deux premiers temps.

Un centre de loisirs ALSH est organisé sur les petites vacances (février, Pâques, août et Toussaint) et sur le mois de juillet. Avec un accueil de loisirs déclaré et contrôlé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), la commune respecte les taux d'encadrement fixés par le Code de l'Action Sociale et des Familles (un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans). Elle respecte également l'obligation de qualification des personnels avec le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur ou d'Animateur (BAFD, BAFA).



La commune a signé un Projet Educatif de Territoire (PEdT) et bénéficie pour les NAP d'un taux d'encadrement plus souple. Elle a la possibilité d'inclure des intervenants ponctuels dans le calcul du taux d'encadrement. C'était également la condition pour la mise en place de la durée de fonctionnement journalière minimale d'une heure.

Enfin l'équipe municipale a signé en janvier 2016, le renouvellement de son contrat « Enfance Jeunesse » avec la Caisse d'Allocations Familiales, un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants. La signature du contrat « Enfance Jeunesse » sur la période 2015 – 2018 représente un potentiel de financement de 52 492 € si les objectifs fixés sont bien sûrs tenus, pour l'ensemble de la période du contrat soit un montant de 13 123 € annuellement. Concernant la fréquentation périscolaire du Service Enfance sur l'année 2016, 12 enfants étaient présents en moyenne sur le temps du matin totalisant 1052 heures et une moyenne de 28 enfants présents le soir (total d'heures cumulées de 1 830). Concernant la restauration, ce sont 6 065 repas servis aux enfants sur l'ensemble du temps périscolaire.



Les NAP devenus payants depuis le 1er Janvier 2016, le nombre d'enfants participant au NAP est passé d'une moyenne de 110 en 2015 à 71 en 2016. La commune a bénéficié d'une participation des familles de près de 11 900 € (heure d'accueil péri scolaire du mardi comprise pour 1 491 heures) tout en restant à un coût unitaire de moins de 1.77 € de l'heure.

Enfin le Service Enfance a réalisé 1 108 journées enfants sur l'ensemble des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et accueilli jusqu'à 72 enfants sur le centre de Juillet 2016. Rappelons que la Caisse d'Allocations Familiales accompagne les familles, sous conditions de ressources, à hauteur de 0.50 € par heure pour l'ensemble des ALSH.



Si le coût des prestations périscolaires ou extrascolaires pèse sur les finances des familles, il pèse également sur l'ensemble de la collectivité, pour équilibrer les dépenses et les recettes. Le poste des « Salaires et charges salariales » représente près de 66 % du total de charges de 181 200 €. L'aide accordée par l'Etat sur les contrats aidés est donc la bienvenue dans le budget communal. L'impact sur les finances de la commune est certes important mais l'engagement de notre municipalité dans l'éducation, la jeune enfance et la famille le sont bien plus encore.



Aiglemont, un village où il fait bon grandir...



Le personnel de la nouvelle micro crèche

Depuis début novembre une micro crèche qui accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, s'est ouverte sur le territoire de notre commune à l'initiative de Mme Jessica Plisson. La structure emploie 4 personnes (dont deux résident dans le village), trois à temps complet et une à mi-temps. Le personnel est qualifié et la directrice est infirmière en pédiatrie.

Agée de 30 ans et maman de 3 enfants Mme Plisson a réalisé un rêve de longue date : travailler avec des bébés. Confrontée à la difficulté de faire garder les enfants, elle s'est lancée dans cette belle aventure qui voit le jour après de longs mois de travail et de réflexion.

C'est un monde enchanté et magique qui attend les enfants. Tout a été pensé pour eux et le résultat est un univers chaleureux et confortable dans un camaïeu de couleurs douces. Des lits à la cuisine qui a des ambitions « bio », en passant par l'espace de jeu, l'enfant a tout pour s'épanouir dans les meilleures conditions.



Un espace ludique pour les plus jeunes.

L'équipe est très motivée et pleine d'enthousiasme et le travail se fait dans la joie et la bonne humeur. N'hésitez pas à leur rendre visite, nul doute que le sourire des enfants sera le meilleur témoignage de cette belle initiative. Mesdames Aude D'Amico, Myriam Doyen et Natacha Barbier sauront vous faire partager leur passion pour leur métier et leur amour pour les enfants.



Lors de l'inauguration en novembre dernier

Aiglemont, un village où il fait bon vieillir...



Janique Tubello accueillante familiale

Depuis 10 ans Madame Janique Tubello, a fait elle, le choix de s'occuper des personnes adultes en devenant accueillante familiale.

Dans sa maison près de la gare de notre village et dans l'ombre de la Chapelle de St Quentin, elle accueille 3 pensionnaires, 2 personnes âgées et une adulte handicapée.

Agréée par le Conseil Départemental, Madame Tubello confie que c'est surtout un choix de vie que de décider de partager sa vie, sa maison et même sa famille avec des personnes qui sont en situation de dépendance. Complètement intégrées à la vie de famille ces personnes ont tout ce qu'il faut pour faciliter leur hébergement et le rendre durable. Madame Tubello, privilégie la convivialité et le partage dans l'harmonie et la chaleur humaine.



La salle de vie commune.



Un espace personnel pour chaque résident.

Elle tire beaucoup de satisfaction et d'enrichissement de ces échanges intergénérationnels. Son but : offrir à ces personnes dépendantes un lieu de vie adapté, sécurisant et familial « mais pas seulement » nous dit-elle avec un chaleureux sourire... « Nous ne sommes pas leur famille mais nous sommes une famille ».

DEPHI
 4 Allée de la Côte des Blancs
 Parc d'activités Terres Rouges
 51200 EPERNAY

Tél : 03.26.54.40.50 Fax : 03.26.55.67.81
 Site : www.dephi.fr E-mail : info@dephi.fr

Serrurerie
 Acier - Aluminium - P.V.C.
 Menuiserie métallique

ZUCCARI
Fabricant

Z.A. de la Poterie - Rue d'Evigny - B.P. 66
 08002 PRIX-LES-MÉZIÈRES Cedex
 Tél. : 03.24.57.01.99 - Fax : 03.24.57.38.01
 E-mail : zuccari08@wanadoo.fr

De l'or rouge à Aiglemont

C'est parce qu'elle souhaitait se reconverter dans un métier qui touchait l'agriculture sans pour autant avoir besoin de gros matériel qu'Aurélie Hazard, une ancienne infirmière, a depuis maintenant près de 6 mois créé sa production de safran « Le safran des Ardennes ».



Formée par les fondateurs de cette marque originaires de Launois, elle a, pendant près d'un an, étudié la plante le *crocus sativus*. Elle s'est initiée à tous les débouchés que pouvait procurer cette culture. Elle a, enfin, planté de façon expérimentale 1 200 bulbes afin d'évaluer le potentiel du terrain où serait installée la safranière. Enfin, au mois d'avril de cette année, Aurélie Hazard, soutenue par son mari Mathieu s'est lancée.

Ce n'est pas moins de 50 000 bulbes qui ont été plantés sur 1/2 hectare d'un terrain superbement situé comme un balcon sur la vallée de la Meuse. Cette plantation a eu lieu en été au moment où le bulbe est au repos et peut donc subir cette opération.

Le safran fleurit en octobre et novembre. C'est à ce moment-là qu'il faut cueillir les fleurs qui ressemblent à des crocus mauves et en ôter délicatement les trois fins pistils. Ce travail délicat demande patience et minutie, il doit être fait le jour même de la cueillette.

Pendant les deux mois de la production où parfois 10 000 fleurs seront cueillies à la main, les journées feront parfois plus de 15 h le reste de l'année étant consacré au désherbage de la parcelle et au traitement du safran recueilli.

Une bonne récolte pour les 50 000 bulbes produira 800 g, eh oui, huit cents grammes de safran. Un vrai trésor si l'on sait que cette épice venue du moyen-orient du temps des croisades vaut 30 000 € le kilo. Ces 800 g représenteront donc une fortune qu'Aurélie Hazard dépose dans un coffre et garde précieusement.





Hors saison de cueillette, elle se consacre aussi à varier les préparations à base de safran. A son domicile elle a installé un laboratoire où elle cuisine gâteaux, confitures, potages. Elle procède également à l'élaboration de produits spécifiques tels que de la fleur de sel au safran, elle est en liaison avec un saunier de l'Ile de Ré. Elle propose également des flacons de vinaigre au safran, des chocolats élaborés avec Jacques Séné, des berlingots et bien sûr de petits flacons de fins pistils de ce produit.

Son laboratoire comporte aussi un salon d'accueil pour les visiteurs qui viennent parfois par cars entiers, et pour ceux qui viennent faire des stages de cuisine au safran. Aurélie Hazard ne prétend pas être un chef mais cette gourmette présente des plats simples à la portée de tous.

Elle envisage pour l'été prochain d'installer sur sa terrasse un salon où pourront se détendre les amateurs de belle nature et de bonnes choses. Sa tête fourmille d'idées et elle espère qu'Aiglemont deviendra célèbre comme étant la commune du safran.

Son secret : pour dévoiler toute sa saveur le safran doit absolument être infusé dans un liquide, que ce soit de l'eau ou du vin, pour des plats salés ou dans du lait pour les plats sucrés par exemple.

Si vous voulez en savoir plus, consultez le site du Safran des Ardennes :

www.lesafrandesardennes.fr
aurélie@lesafrandesardennes.fr
 tel : 06.62.88.89.95

SARL SOS JARDIN
 39, lotissement Manicourt
 08090 AIGLEMONT
 Tél : 06 69 30 13 38

Recensement et évolution démographique

La connaissance de l'évolution démographique et de la structure de la population est un des éléments qui permettent au niveau local de prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), de déterminer les moyens de transports à développer...

C'est essentiellement grâce au recensement que ces statistiques peuvent être obtenues. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Le recensement a été mis en place sous le régime de la Convention nationale, ce qui nous permet d'en connaître l'évolution de 1793 jusqu'à nos jours. Ainsi juste après la Révolution, on comptait 500 habitants à Aiglemont. La population a augmenté jusqu'à 800 habitants dans le milieu du XIXème siècle avant de se stabiliser autour de 600 habitants début XXème pour ensuite croître à 670 personnes, des années 20 jusqu'à l'issue de la seconde guerre mondiale. Ensuite, la population passe de 660 après guerre à 1800 à la fin des années 80. Selon l'Insee la commune aurait perdu 230 habitants entre 1990 et 2008 pour s'établir à 1571 et en aurait regagné ensuite une centaine. Au final, en 2013, la population officielle d'Aiglemont est de 1672 habitants dont 873 femmes et 799 hommes.

En 2013, Aiglemont comptait 515 personnes de moins de 30 ans. En particulier, près de 290 jeunes Aiglemontais ont moins de 15 ans soit plus de 17 %. À la même époque, notre commune accueillait 479 personnes de plus de 60 ans dont 139 de plus de 75 ans. Moins de 75 % des Aiglemontais sont actifs, environ 8 % sont scolarisés. La commune compte environ 220 retraités. Le taux de chômage en 2013 était de 9,7 %, en augmentation par rapport à 2008 (8,3%) avec un pic du taux de chômage de plus de 45 % chez les femmes de 15 à 24 ans contre 21 % chez les hommes de la même tranche d'âge...

Au contraire du reste du département qui avait globalement perdu 3 290 habitants entre 2008 et 2013, notre commune a donc retrouvé une croissance démographique qui témoigne de son attractivité grâce à son cadre de vie et aux services qui y sont proposés : école avec garderie et cantine, centre aéré, médecins et pharmacie, commerces de proximité, bibliothèque, service postal, transports en commun...

Tous ces chiffres datent néanmoins de 2013 et il faut les mettre à jour. En 2017, notre commune est donc concernée par le recensement. Un agent recenseur recruté par la mairie pourra vous rendre visite. Il vous présentera une carte confirmant son identité ainsi que sa mission. Cette personne sera tenue au secret professionnel. L'agent recenseur vous donnera des identifiants qui vous permettront de répondre au questionnaire en ligne sur internet. Si vous ne pouvez pas répondre sur internet, la réponse papier restera possible.

Les données recueillies seront ensuite traitées en préservant leur anonymat par l'Insee qui est le seul organisme habilité les à analyser. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

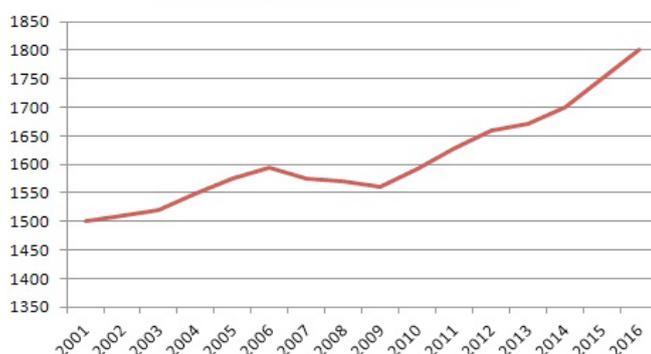
Dans quelques mois, l'Insee communiquera les chiffres de population aux maires et au grand public. Pour ouvrir une crèche, une maison de retraite, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... les élus et les acteurs de l'économie locales ont besoin d'une connaissance fine de la population du territoire. L'offre de services publics

ou marchands est décidée différemment selon qu'elle s'adresse par exemple à une population jeune ou âgée, active ou retraitée.

D'autres facteurs importants de la vie de la commune et des habitants dépendent aussi des chiffres du recensement. C'est le cas évidemment du nombre d'élus du conseil municipal mais surtout du niveau de la contribution de l'État au budget des communes. C'est simple : plus une commune est peuplée, plus les moyens de fonctionnement sont importants.

Vous voudrez donc bien réserver le meilleur accueil à l'agent chargé du recensement et répondre avec sincérité aux questions qui vous seront posées. Par ce geste simple et civique, vous contribuerez à rendre plus cohérents les moyens de fonctionnement alloués par l'État à notre commune par rapport sa population.

Population d'AIGLEMONT



C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



& votre commune

écophyto2018
PROFIL 2 VIE MOINS

Destruction de tout type de nuisibles :

guêpes, frelons, blattes, puces, punaises, rats, loirs, souris, acariens gale, dépigeonnage, désinfection...

NUISIBLES

Téléphonez-nous vite !!!
INTERVENTIONS 7J/7

SOCIÉTÉ ACAN - 03 24 37 58 14
WWW.ACAN-08.FR

Boucherie Charcuterie Traiteur



5 rue des Campanules - 08090 SAINT-LAURENT

Tél. : **03 24 37 57 03**

06 26 75 68 50



«Un enfant qui lit sera un adulte qui pense»

Flore Vasseur

Ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation au goûter à la bibliothèque à l'initiative de Mme Redont, directrice de l'école Jean Macé.



L'espace d'accueil de la bibliothèque municipale.

L'après-midi, convivial, ludique et festif, a permis aux enfants et aux mamans de découvrir l'univers de la bibliothèque communale pour la plus grande joie de Mme De l'Hozanne, bibliothécaire, Mmes Dewaey et Avril, bénévoles et passionnées de lecture. La structure s'est enrichie de nouveaux adhérents et l'expérience particulièrement réussie sera renouvelée.

Depuis le 12 novembre, la bibliothèque est aussi ouverte le samedi matin et de jolis projets solidaires sont en préparation pour 2017 :

Un atelier « écriture, illustration et édition » avec les élèves de l'école primaire Jean Macé et la commission culture et animation

La création au printemps, d'une boîte à livres dans le jardin de curé

Le café-lecture se réunit toujours le premier mercredi de chaque mois sauf exception et il est ouvert à tous.

N'hésitez pas à venir faire partager vos goûts littéraires dans un moment de convivialité et de bonne humeur.

**Esch
Matthieu**

COUVERTURE ZINGUERIE

3, rue Jean Macé
08190 AIGLEMONT
06 77 51 94 39



VELUX® VELUX® VELUX®

INSTALLATEUR CONSEIL INSTALLATEUR CONSEIL INSTALLATEUR CONSEIL

DAYART
Copieur - Fax - Imprimante - Location - Accessoires

Tony DANTIER
+33 (0)6 76 03 26 34
tony.dantier@etspayart.com

ZAC du Grand Ban - 08000 La Francheville
Tel. : +33 (0)3 24 33 13 44
Fax : +33 (0)3 24 33 01 18

Multifonctions
NSB - Couleurs
Fax - Imprimantes
Contrats de maintenance



Après l'effort, le réconfort pour nos jeunes lecteurs.



Un espace lecture adapté pour les plus jeunes.

L'inscription donne accès aux ressources numériques de la BDA à domicile : plus de 800 magazines en ligne, plus de 3000 vidéos (documentaires, cinéma, spectacles, jeunesse). Ces services et l'adhésion à la bibliothèque sont gratuits. Vous y serez accueillis le mardi de 17 à 18 h, le mercredi de 16 à 18h et le samedi de 10 h à 11 h 30.

La bibliothèque à votre service

La bibliothèque communale, située au 5 de la rue Condorcet, propose de nombreux documents pour tous les âges (romans, documentaires, bandes dessinées, C.D.

Il y a possibilité de commander des livres auprès de la bibliothèque, ou sur le portail de la Bibliothèque Départementale des Ardennes.



Que du plaisir dans la lecture collective.



Une équipe anime le café lecture chaque premier mercredi du mois.

Silence : On sonne !

Un grand bruit et puis plus rien !

Victime d'un coup de foudre, l'horloge du clocher de l'église est restée pour un moment arrêtée sur 7 h 20, heure précise de l'événement météorologique.

Quelques semaines ont été nécessaires afin que les opérations d'expertises se déroulent, que le chiffrage et la remise en état soient établis.

Aussi dès le mois d'octobre, l'entreprise ardennaise Eurélec a procédé au remplacement des pièces endommagées et a remis en service les sonneries commandées par l'horloge atomique de Francfort qui agrémentent le rythme horaire de notre village. Les voisins ont ainsi pu retrouver le timbre des cloches pour leur plus grand bonheur.

A noter que le coût total de la réparation de ce coup de foudre représente 9 000 € dont une partie a été prise en charge par l'assurance de la collectivité, si l'on y ajoute la réparation du photocopieur de la mairie qui avait aussi le même jour souffert de l'orage.



Le conseil municipal enfants



Le début de chaque année scolaire marque l'élection de la part renouvelable du conseil municipal enfants. Si, à la rentrée 2015, il n'y avait pas eu beaucoup de candidats puisque seuls deux jeunes s'étaient présentés et avaient été élus, ce ne fut pas

le cas en 2016. Les 9 candidats sont devenus les représentants de leurs camarades au sein du CME qui comptera dorénavant 11 membres.

Le samedi 19 novembre ils se sont réunis pour élire leur maire et les 2 adjoints qui le suppléeront. Il s'agit de Gaël Griselhouber, maire enfant, Alix Griselhouber 1ère adjointe, et Quentin Parage 2ème adjoint.

Les conseillers municipaux enfants sont Charline Berthe, Lilia Cagneaux, Luke Hazard, Lise Maury, Tom Nezet, Hugo Roucoulet, Colin Vaschetto et Anna Vincent.

Il y a quelques années, Emma Tronchet et son frère Tristan avaient été élus maire et premier adjoint, cette année ce sont Alix et Gaël Griselhouber le frère et la sœur qui leur succèdent.

Le conseil nouvellement élu que l'on pourra voir lors de toutes les cérémonies patriotiques s'est déjà réuni en décembre afin de réfléchir à la mise en œuvre de ses projets.

Concours des maisons fleuries

Les espaces verts, les jardins sont devenus des éléments importants du patrimoine de nos villages. A Aiglemont, le fleurissement traditionnel s'est adapté à cette évolution, sous l'impulsion de la municipalité qui organise chaque année un concours communal.

Cette année encore, la Commune s'est vue ornée par de nombreuses vasques et jardinières multicolores au détour de chaque rue... Pétunias, géraniums, surfinias, millepertuis, bégonias... ont réjoui nos yeux !

Deux nouveaux «Poilus», silhouettes grandeur nature, réalisés avec les moyens communaux et l'inspiration de Thérèse Robert, ont rejoint leurs camarades déjà installés sur le mur du cimetière. Dans la rue de Saint Quentin, chaque arbre du verger de la commune a été identifié, rendant ainsi plus pédagogique et enrichissante la promenade dans cet espace verdoyant.



L'hôtel à insectes et le verger pédagogique créés, dans la rue de Saint Quentin.

N'oublions pas notre emblématique jardin du OUI, célèbre jusqu'à la Capitale, puisqu'il a été exposé sous forme de photographies dans les allées du salon des maires et des collectivités à la Porte de Versailles à Paris, et, excusez du peu, dans les jardins du château de Versailles à l'occasion d'une manifestation de valorisation du label !



Des créations originales pour agrémenter les rues de notre village.

Pour terminer la saison estivale, les heureux gagnants du concours municipal des jardins fleuris, M et Mme Christen, M et Mme Autier et M et Mme Dussard, entre autres, se sont vus récompensés lors d'une sympathique cérémonie le mercredi 19 octobre dans la salle du conseil.



Lors de la cérémonie de remise des récompenses du concours.

Répondant aux attentes des habitants de la commune, les membres de la commission « Cadre de Vie » et les agents municipaux s'engagent sur des enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social. Voici pourquoi Aiglemont s'est vu une nouvelle fois attribuer le label « Village fleuri 3 fleurs » au concours national des villes et villages fleuris !



Jean-Claude Paradon : Bénévole avec un grand B

Le bénévolat c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps : voilà comment Jean-Claude Paradon définit son action.



Jean-Claude Paradon, un Aiglemontais depuis plus de 30 ans, est ce que l'on peut appeler un bénévole dans l'âme. Vous le connaissez sûrement puisque régulièrement il est primé lors du concours des maisons fleuries et des maisons illuminées. Ce n'est que justice puisque le jardin de sa maison rue de la vigne est décoré de façon originale attirant souvent des promeneurs voire des imitateurs.

Si son terrain est aussi soigné c'est que Jean-Claude Paradon y passe, dès l'arrivée des beaux jours, beaucoup de temps en créant des personnages tels ces deux poilus, construisant un hôtel insolite pour insectes, plantant des végétaux rares et décoratifs pour son jardin, tout en étant soucieux de biodiversité. Bref notre homme, ancien agent de maîtrise dans la plasturgie, occupe bien sa retraite.

Jean-Claude : « Ce jardin d'Eden régale les yeux des promeneurs devant cette mise en scène végétale et animée. Bricoleur né j'embellis le jardin avec

cascade, fontaine, bruit de l'eau apaisante ».

Pour obtenir un potager en pleine santé où plantes, animaux et jardinier sont bien accordés, il n'est pas besoin de magie mais souvent de bon sens. Mais ce n'est pas fini. Originaire de Fumay, il a vécu toute son enfance dans la cité de l'ardoise et pris très jeune l'habitude de travailler, poncer couper cette pierre typique de notre département. Jean Claude : « Cette passion, je la vis en mémoire du patrimoine ardennais et de ses valeureux ardoisiers ».

Après son mariage il s'était installé un petit atelier dans un placard de son appartement et Claudine son épouse garde un souvenir « ému » de la poussière de schiste résultant du bricolage. Quand, dans les années 80, le couple s'est installé dans notre village, les créations en ardoises furent délaissées, au profit de la vie familiale avec leurs 3 filles. Il fallait aussi s'occuper de la maison neuve, de la création d'un jardin et de ses plantations.

C'est depuis sa retraite que Jean-Claude a repris scies et limes puis retourne dans le terrain parental à Fumay afin de se procurer sa matière première. Car toutes les ardoises qu'il travaille proviennent de récupération. Il expose de temps en temps mais surtout il ne tient pas à vendre car il est attaché à toutes ses œuvres qui sont des pièces uniques.

Jean-Claude et Claudine prennent plaisir tous les 2 ans à s'investir dans le Festival International des Marionnettes et non seulement, ils hébergent chez eux des troupes durant une semaine mais font partie de ceux qui lors des spectacles, accueillent placent et assurent la sécurité des spectateurs.



La crèche réalisée par Jean-Claude Paradon et Gérard Moiny sur le mur extérieur de l'église de notre commune.

Jean-Claude et Claudine sont aussi les chevilles ouvrières de la paroisse. Non seulement ils œuvrent dans les courants de pensée, mais aussi dans la vie pratique de la paroisse.

Jean-Claude : « Je mets mon savoir-faire au service des autres dans tous les domaines électricien, plombier, carreleur, chaudronnier, poseur de moquette, etc. En cette période de fêtes tout le monde peut admirer la crèche monumentale d'inspiration byzantine fixée sur le mur latéral de l'église de Saint-Quentin ».

Elle est le fruit du travail conjugué de Gérard Moiny et de Jean-Claude Paradon. Un travail minutieux qui a mis 4 ans pour aboutir.

Et pour finir puisque Paradon rime avec Passion, Jean-Claude est encore en plus un amoureux de la photo, adhérent de plusieurs associations de notre commune. Il a même gagné un concours photo organisé par l'une d'entre elles. Tous ces talents font de lui un véritable homme-orchestre.

TURQUIN
IMPRESSION ● N
toutencouleurs

Faites bonne impression

03 24 33 42 42

4, rue François URANO - 08000 WARCQ

[f](#) Turquin Impression - Warcq [i](#) turquin_impession_warcq



Salle Heinsen 2



Chapelle de St Quentin 1



Centre Communal d'Action Sociale 3



Mairie 4



Lavoir de la Pisselote 5



École primaire 6



École maternelle 7





8

Église



9

Monument aux morts et cimetière



10

11

12

13



10

Salle d'arts martiaux



11

Salle de musique



13

Salle polyvalente



12

Pôle de santé

Cérémonie commémorative du 29 mai 1916

Au début de l'année 1916, le général allemand Falkenhayn décide de poster des troupes près de Verdun. Le 21 février, il décide de tout faire exploser : 2 millions d'obus sont envoyés en l'espace de 2 jours. Alors que les allemands lancent plusieurs attaques de front, ils se trouvent face à des soldats français, certes moins nombreux, mais capables de résister aux affrontements adverses. Ils ont cependant avancé de près de 5km. La même distance les sépare de la ville de Verdun

Le Général Philippe Pétain responsable de la gestion des troupes côté français décide de faire venir les infanteries de toute la France. Les troupes seront relayées afin de garder des soldats en forme pour défendre leurs bases. Il fait agrandir la route départementale qui va jusqu'à Verdun, « la Voie Sacrée ». Un camion passe toutes les 15 secondes et 90 000 hommes parviennent au front toutes les semaines.



Jusqu'en juillet 1916, les Allemands progressent. Ils attaquent à la fois Douaumont et le fort de Vaux. A quelques kilomètres devant eux, Verdun, dont ils aperçoivent même les spires de la cathédrale. Avant ça, il faut s'accaparer le fort de Souville. Après avoir bombardé plusieurs jours ce fort bien défendu par les français, ils tentent de s'en emparer. Une cinquantaine d'allemands parviennent jusqu'en haut mais sont faits prisonniers.

L'échec de la prise du fort de Souville marque la fin de l'avancée allemande à Verdun.

Du côté français, grâce à la Voie Sacrée, on passe de 150 000 à 500 000 militaires. Les britanniques, eux, attaquent dans la Somme (bataille de la Somme) et les Russes en Pologne. Le général allemand Falkenhayn décide donc de positionner certaines troupes dans ces deux lieux, ce qui affaiblit l'infanterie

allemande à Verdun. Fin octobre, les français reprennent Douaumont qu'ils avaient perdu quelques mois plus tôt. Début novembre, le fort de Vaux est repris à son tour. Mi-décembre, les français et allemands occupent les mêmes positions qu'au début de la bataille.

Dans cette guerre de position, les allemands ont très peu avancé (5 kilomètres en 10 mois), pourtant c'est l'une des batailles les plus meurtrières de la première guerre mondiale : il y a eu 700 000 victimes, alors que le gain de territoire est nul.

Les pertes françaises s'élèvent à 378 000 victimes : 62 000 tués, plus de 101 000 disparus et 215 000 blessés. Les pertes allemandes sont de 333 000 victimes : 143 000 tués et disparus et 190 000 blessés.

Ce bref résumé de cette terrible bataille nous amène à avoir quelques réflexions

Il y a 100 ans, la bataille de Verdun qui fit en 10 mois environ 335 000 morts Français et 379 000 morts Allemands. Boucherie, carnage, génocide sans précédent dans l'histoire humaine dont on commémore l'horreur cette année.

714 000 soldats tués en combat en approximativement 505 328 minutes en 1916, soit en moyenne 1 à 2 soldats abattus à la minute.



29 ans plus tard, le 19 août 1945, en seulement 5 minutes une seule bombe a instantanément radié de la vie 75 000 êtres humains dont 50 000 civils innocents. Sans compter les 175 mille autres morts dans les mois qui ont suivi, atteints de radiation.

Hélas, en ce moment même, malgré les commémorations officielles devant les monuments et les cimetières, on ne peut que constater la même escalade de folie meurtrière qui s'empare de la Terre des hommes.

Vue l'effarante progression des armes de destruction massive, c'est l'éradication de notre espèce, probablement de la vie sur Terre et peut-être même sa disparition qui pourraient nous attendre au prochain conflit planétaire.

Malgré ces rappels historiques cauchemardesques et l'évidente menace à l'horizon, les gens recommencent à se laisser entraîner encore une fois par le vortex de la haine et de la pugnacité, de l'intolérance. Rappeler nos erreurs monstrueuses du passé devrait empêcher les générations futures de recommencer en pire, et faire changer la mentalité autodestructrice

L'année 1916 à Aiglemont

Le contexte général : ils ne passeront pas !

L'année 1916 est la plus symbolique des horreurs de la première guerre mondiale.

Le 27 avril fut promulguée la loi précisant le statut des « morts pour la France ».

Notre village étant proche de la ligne de front, une batterie et un poste d'écoute furent installés au Jalois : « La Batterie du Kronprinz » afin de protéger les hautes personnalités installées à Charleville. Elle se fit souvent entendre tirant contre des avions français qui venaient bombarder le chef-lieu et ses occupants. Ce même été Charleville cessa d'être le quartier général du Kaiser.

Sous le joug de l'occupant.

Cette année-là, la vie des Aiglemontais fut jalonnée de contraintes. Le Conseil Municipal présidé par Léon Michel aura de nombreuses décisions à voter.

9 janvier : Les élus doivent répondre à la demande de la Kommandantur exigeant 20 hommes (valides et sans travail) pour garder la voie ferrée. Ils leurs votent une garantie de salaire de 3 francs, mesures annulées le 13 février.

13 février : 600 francs résultant de la vente au comptant du ravitaillement américain seront répartis sous forme de prêt entre les retraités sans revenus. Prêt remboursable lors du paiement des arrérages de leur pension ; dans le même conseil, augmentation de l'allocation pour les familles des mobilisés.

Le 5 mars : Le Conseil Municipal revient sur une décision antérieure et vote l'adhésion au syndicat d'émission des bons communaux. L'argent servira à rembourser les emprunts souscrits depuis 1914 soit 2 100 francs.

Le Conseil Municipal fait savoir que les Aiglemontais doivent fournir leurs œufs à l'occupant pour 10 pfennigs pièce sous peine d'une amende de 100 marks.

26 mars : Le Conseil Municipal prend connaissance d'une pétition contre l'impôt sur les chiens. Les pétitionnaires demandent une avance de la part de la commune sous peine de devoir abattre leur animal. Le Conseil Municipal décide que seuls seront aidés les forgerons pour lesquels les chiens sont nécessaires (dans les roues) et pour les familles de mobilisés et indigentes, 20 familles obtiennent cette aide.

Une distribution gratuite de vêtements des aides américaines et espagnoles bénéficie à 5 familles. Faute de choix celles-ci reçoivent 26,80 francs. Dans l'année, 20 autres familles recevront des vêtements.

50 % de la production locale échoit à l'ennemi. Les aiglemontais doivent planter des pommes de terre.

Pour 1 kg de plants, ils doivent en restituer 2,5 kg. La contribution aiglemontaise à l'effort de guerre fut en 1916 multipliée par 5, passant de 9 320 francs à 50 909 francs.

Ils ne font que survivre lors de cette période de guerre ; pas de mariage en 1916, 3 naissances et 7 décès sans compter ceux des soldats morts à la guerre.



A Verdun : disparaître dans la boue.

Le 8 juin 1916 fut une funeste journée pour Aiglemont. 2 de ses enfants y disparurent lors de la prise du fort de Vaux. Un autre périt dans l'explosion du tunnel de Tavannes le 4 septembre. Les 3 Aiglemontais broyés dans la boue de Verdun sont :

Jules Remy disparu, considéré comme tué à Fleury. Ce ferronnier célibataire âgé de 38 ans fut incorporé le 2 août 1914 au 291^{ème} régiment de l'infanterie territoriale.

Lucien Vaillant 36 ans est tué lui aussi à Verdun. Enterré sur place, il est déclaré mort par le jugement du 10 juin 1920 transmis à Ville sur Lumes où il était né. En 1930 son corps identifié grâce à sa plaque d'identité est transféré au cimetière de Douaumont. En 1931 il fut, à la demande de son épouse postière à Aiglemont, rapatrié dans notre village. La prise en charge financière en fut acceptée.

Marcel Bourguignon jeune marié de 28 ans, brancardier, fait partie des 500 soldats morts lors de l'explosion du tunnel de Tavannes, un hôpital de campagne, le 4 septembre 1916 ; Il fut déclaré mort le 22 juillet 1920.

Peut-être ces poilus ont-ils eu l'occasion de fredonner avant de monter au combat cette chanson plus tard immortalisée en mémoire des combats de Craonne.

« Adieu la vie, adieu l'amour, adieu à toutes les femmes. C'est bien fini, c'est pour toujours de cette guerre infâme ; C'est à Verdun, au fort de Vau, qu'on a risqué sa peau, car nous sommes tous condamnés. Nous sommes les sacrifiés ».

Barbecues de quartiers : Que la fête commence !



Les riverains de la rue Stendhal organisent leur barbecue annuel.

Le succès du barbecue communal n'est plus à prouver même si en 2016 à cause d'une météo de printemps maussade, les joyeux pique-niqueurs furent moins nombreux. L'ambiance fut cependant excellente et les équipements fournis par la municipalité remplirent une fois de plus leur rôle. Chapiteaux, tables, bancs et barbecues furent à la hauteur de leur destination. Ce barbecue communal a fait des petits. Ils sont trois maintenant à envahir à la belle saison les quartiers de notre commune. Dans le quartier du fond de l'épine c'est presque un deuxième barbecue communal qui est organisé. 80 joyeux drilles emmenés par Thierry

Monnier, Michel Lambour et Christian Germain œuvrent dès le matin à la réussite de la journée. Là encore les équipements communaux sont les bienvenus, ils ont protégé les convives d'une averse inopportune. C'est l'infatigable Gérard Moïny qui a animé le repas de la rue Corvisart au mois de juillet, saynètes, bonne humeur étaient là aussi au rendez-vous.

Dans la rue Stendhal, les voisins ont tous mis la main à la pâte pour là aussi, avec l'aide du matériel communal, partager un moment mémorable et convivial.



On s'improvise chanteur au barbecue de la rue de la Jonquette.

L'AAVA organise un rallye promenade le 8 mai, jour du barbecue communal.

Comité des Fêtes et de Loisirs : Que la fête continue !

L'animation d'un village reste toujours une énigme pour les membres d'une association, encore plus pour un Comité des Fêtes dont c'est la vocation. Qu'est-ce qui fait qu'une manifestation fonctionne ou pas ? Pourquoi une belle participation n'est pas renouvelée la fois suivante ?

Les membres du Comité des Fêtes se posent régulièrement ces questions. Heureusement, certains nouveaux adhérents apportent des idées originales, voire des façons différentes d'aborder ces moments festifs.

Bien sûr, il y a les incontournables. Parmi eux figure le cyclo-cross, Aiglemont étant réputé depuis plus de 50 ans terre de cyclisme.

Si cette épreuve a connu dans le passé ses jours de gloire avec des millésimes de portée internationale, elle attire moins les foules aujourd'hui. Cependant le parcours, tracé par Régis Simon, est toujours apprécié des amateurs de cyclo à l'ancienne. Il est physique, technique et si le sol est glissant, il demande des qualités d'équilibriste non négligeables.

Le Bike and Run, activité bien plus récente est, lui aussi associé au vélo. Seule épreuve du challenge ardennais de Bike and Run à se courir dans la configuration duathlon,

cette compétition est toujours fortement appréciée, car très spectaculaire.

Le Comité des Fêtes participe aussi à l'organisation en septembre d'un festival en association avec la confrérie de la Hure d'Elmont (Aiglemont) et de « Bières en fête ». Cette année encore, lors des journées du patrimoine gourmand, le Grand Maître de la Hure, Michel, s'est chargé des repas tandis que l'association « Bières en fête » s'est occupée des boissons.

Les bénévoles consentent à donner de leur temps pour mettre sur pied toutes ces festivités pour donner aux habitants l'occasion de se divertir. Leur réussite est donc liée à la participation du public.

Sachez en conséquence que votre présence, amis Aiglemontais, aux manifestations locales, est très importante car elle est un encouragement pour les équipes d'animation à persévérer.



Une bonne bière trappiste à partager entre amis, à consommer avec modération tout de même !



Le stand de la Maison du Terroir, tenu par Bénédicte, lors des journées du patrimoine gourmand.



Le Bike and Run rassemble chaque année un grand nombre de participants.

Avec le cinéma de plein air... En plein air !

La traditionnelle séance de cinéma de plein air de la fin du mois d'août a profité en 2016 de conditions météorologiques exceptionnelles.

La douceur de la température a permis aux organisateurs de proposer restauration et projection du Film « la Famille Béliet » sur le terrain de foot dans des conditions très agréables.

Les participants furent très nombreux et pas moins de 200 personnes sont venues profiter à la fois d'un repas à prix plus que raisonnable (1€ la portion) et de la projection de ce film tout public, à la fois drôle et émouvant.

Cette soirée festive qui conclut chaque année la période des vacances sera renouvelée en 2017 et plus précisément le 22 août prochain ; le film n'est pas encore choisi mais la volonté du Comité des Fêtes et de Loisirs est de faire profiter chacun d'un bon moment de détente. Gageons que quelque-soit la météo, les Aiglemontais passeront une bonne soirée en famille et entre amis.

L'affiche de la séance de cinéma en plein air.

AIGLEMONT

Mardi 23 août



Stade de football

Cinéma en plein air



Séance gratuite offerte
par le Comité des Fêtes et de Loisirs

19h : barbecue avec
sandwiches, frites, desserts,
boissons, ... tout à 1 €

Animation : KARAOKE
A la nuit : projection du film

En cas d'intempéries, la séance aura lieu dans la salle polyvalente



BATIStyle
pour bâtir tranquille

Constructeur de **maisons** individuelles

Rejoignez nous sur

Deux façons de nous contacter : 03 24 59 49 55
www.batistyle.fr



ORTHOPÉDIE DU PÔLE SANTÉ

11 rue Marcel DORIGNY Tel : 03 2 4 33 16 04
08090 AIGLEMONT Fax : 03 24 59 92 87

à votre service :
Mme PINOT Véronique

Diplômée d'orthopédie par
L'Université de Pharmacie
de Reims

du lundi au vendredi 8 h 30 - 19 h
Samedi 8 h 30 - 12 h



Les festivités du 14 Juillet

Retraite aux flambeaux, feu d'artifices, fanfare et jeux populaires ! Dans un décor tricolore, la jeunesse d'Aiglemont a pu retrouver le goût des jeux d'adresse : chamboul'tout, tir à l'arc, jeu de quilles, lancé d'anneaux... Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous et l'habileté

de chacun était récompensée par de jolies lots, le tout, agrémenté d'une buvette et d'une petite restauration. Dans la matinée, la population a été invitée à se rassembler devant la mairie pour se rendre au Monument aux Morts afin de leur rendre un hommage.



Pascalie tient le stand des lots offerts à tous les participants.



Jeux d'adresse et d'agilité pour tous

Et la Saint Nicolas

La véritable histoire de Saint Nicolas en conte, en chant, en théâtre et en théâtre d'objets ! Les membres du Comité des Fêtes sont devenus des acteurs, les objets sont devenus des comédiens pour offrir un spectacle de Saint-Nicolas décalé avec des situations humoristiques. Dans la joie et la bonne humeur, les enfants ont pu accueillir

Saint Nicolas. Pas de mirabelles, ni de macarons mais des friandises et du chocolat chaud. Pour les grands, la convivialité autour d'un verre de vin chaud et du pain d'épices fabriqué par Jacques Sené à Aiglemont.

Vivement la prochaine Saint Nicolas !



Un public ravi et conquis par la légende de Saint Nicolas.



Saint Nicolas n'est pas venu les mains vides, il a gâté tous les enfants avec un pain d'épices et des clémentines.

Brocante d'Aiglemont

Un succès toujours aussi populaire

La brocante d'Aiglemont fêtait cette année sa XXIème édition. Elle fut à l'époque une des toutes premières brocantes de village des Ardennes.

Maintenant les bénévoles de LARA sont bien rôdés et son organisation est sur les rails.

Dès février les publicités sont envoyées et chacun est chargé de son secteur de distribution. Aussitôt Marie Claude réceptionne les inscriptions qui arriveront parfois jusque tard dans la nuit précédant la manifestation.

Chacun connaît son rôle.

A 6h du matin ils seront une dizaine tels Jean Philippe, Daniel, Xavier, Frédéric, Hubert à placer les exposants selon le marquage effectué la veille, d'autres seront au bar, feront cuire les frites et griller saucisses et merguez, vendront le café et les viennoiseries.

Ces bénévoles se donnent sans compter toute la journée. Le risque de mauvais temps qui gâcherait la fête est toujours possible mais en 20 ans une seule brocante a connu une



L'Association des Belles Voitures Ardennaises - ABVA - est partenaire de la brocante depuis de nombreuses années.

météo vraiment détestable repoussant les exposants avec une journée particulièrement pourrie.

Un stand était destiné à l'association «faisons du sport contre le cancer» dans lequel des jeunes de la commune et du conseil municipal enfants ont vendu des livres en surnombre issus de la bibliothèque communale. Le bénéfice de la vente a été reversé à l'association.

L'année 2016 fut un bon cru et le bénéfice de cette brocante, plus de 4 000 €, profitera aux enfants de notre commune grâce à un don effectué par l'association.

Si le beau temps et la foule ont été de la partie, espérons qu'il en sera de même l'an prochain.

Rendez-vous le jeudi 25 mai 2017.



«Les Elmounis» souhaitent l'arrivée de nouveaux adhérents

Le club du 3ème âge « Les Elmounis » a repris ses activités le 7 Septembre 2016. Il se réunit chaque mercredi de 14 à 18 h dans la bonne humeur, salle de la mairie, pour participer à des jeux de société (belote, loto,...) et pour partager un goûter offert par la commune.

Au cours de l'année, des repas dansants sont organisés comme celui du 16 octobre dernier.

Le nombre d 'adhérents s'est stabilisé en 2016. L'arrivée de nouvelles personnes pourrait permettre de diversifier les activités proposées.

Vous pouvez les rejoindre en téléphonant à la présidente, Mme Dussard Edith au 03.24.26.09.78 ou au 06.82.42.29.52. Vous pouvez également vous inscrire en vous présentant le mercredi dès 13 h 45 à la salle de la mairie. Ainsi vous permettrez aux effectifs d'augmenter et vous profiterez de bons moments de convivialité.



Les membres du club ont invité le Maire afin l'anniversaire de la doyenne Marthe Claude afin de fêter ses 103 ans.



Les Elmounis, lors du repas organisé dans la salle Canon à Charleville-Mézières.

Mercredi après-midi, le club des Elmounis avait préparé une fête spéciale à l'occasion de l'anniversaire de Marthe Claude.

En effet, Marthe vient de fêter ses 103 ans au mois de décembre. Réunis dans la salle de la mairie, ils ont été rejoints dans l'après-midi par le Maire, Philippe Decobert, afin de partager un superbe gâteau d'anniversaire et entonner quelques ritournelles.

Un moment qui restera dans les mémoires et qui souligne la qualité de vie dans la commune et plus que jamais souligne la devise :

Aiglemont, un village où il fait bon vivre !



Gym club

Fort de près de 50 adhérents cette année, le club se partage en deux cours assurés par Stéphane, moniteur diplômé d'état.



Une petite pause entre deux séquences.

Les activités du Gym Club se déroulent :
Le lundi de 19 h à 20 h pour de la gymnastique d'entretien
Le jeudi de 10 h 15 à 11 h 15 pour de la gymnastique « séniors ».

Vous pouvez les rejoindre à tout moment de l'année.
Les membres bénévoles du club ont permis de mener à bien deux animations organisées cette année.



Première réussite pour le marché aux fleurs.



De très belles réalisations proposées à la vente sous le chapiteau

Tout d'abord, le marché aux fleurs qui a eu lieu à la salle Heinsen. Il a rencontré un vif succès malgré la neige, le vent et le froid. Les visiteurs ont pu découvrir une collection de Bonzaïs, des bijoux, des bonbons ardennais, le safran des Ardennes tout fraîchement installé à Aiglemont, ...

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain avec une date à retenir : le 30 avril 2017 à la salle polyvalente d'Aiglemont.



Balle en main, les exercices s'enchainent pour garder la forme.

La seconde manifestation organisée par le Gym Club fut la balade nocturne contée d'Halloween qui a attiré près de 130 personnes pour fêter la Samain et partager quelques belles histoires distillées par le druide Arduin.

Après 1 h 30 de déambulation à travers champs, une soupe de potiron, savoureuse potion préparée par Myriam Doyen, du riz au lait au safran cuisiné par Aurélie Hazard et de succulents chocolats de Jacques Séné attendaient les fantômes, sorcières et monstres en tous genre à l'arrivée !



La marche nocturne pour Halloween a attiré 130 personnes.



LES AIGLEPHILES

Les membres du club de loisirs créatifs se retrouvent régulièrement chaque lundi après-midi de 14h à 17 h dans la salle de la mairie.



Ils sont toujours prêts à accueillir de nouvelles personnes dans leur joyeuse équipe pour découvrir et partager leur savoir-faire dans les domaines variés tels que :

- la couture (patchwork, quiltage, broderie suisse, hardanger, etc...)
- le tricot
- le kirigami (l'art de la découpe et du pliage)
- le cartonnage et la peinture sur soie
- le quilling
- l'écriture à la plume dont le but est de se réapproprié celle apprise en classe et revoir les pleins et les déliés

Par ailleurs, le club participe, à l'extérieur, à des ateliers : poterie, art floral, bijoux en pâte fimo, cartonnage, etc...



Si au regard de ces informations, les activités du club des Aiglephiles vous séduisent, alors, n'hésitez pas à les rejoindre en prenant contact avec la présidente, Brigitte Reiter au 03.24.56.24.11

A compter de janvier 2017, les ateliers de loisirs créatifs auront lieu le lundi de 14 h à 17 h dans l'espace de proximité I3PROX au 5 de rue Condorcet.





L'A.A.V.A.A

En 1969 une équipe composée de : Daniel Baurin, Pierre Davesne, Lucien Delporte, Dominique Moïny et Raymond Tykoczinsky, crée une section de voitures anciennes au sein de l'Automobile Club Ardennais.



Cette section devint l'Association des Amateurs de Voitures Anciennes des Ardennes - A.A.V.A.A - avec la dépose en Préfecture de ses statuts en 1976.

Depuis ce temps, ce club, multimarques, ouvert à toutes les catégories de voitures anciennes c'est-à-dire maintenant 30 ans d'âge poursuit sa « route ».

Mais elle conserve avec plaisir les adhérents dont les véhicules ont entre 25 et 30 ans. Elle organise différentes manifestations au cours de l'année et participe à de nombreuses autres en partenariat avec des clubs voisins.

Depuis 10 ans les voitures anciennes contribuent au succès du barbecue organisé par la municipalité du village. Les premières années, il réunissait une vingtaine de voitures, maintenant il atteint jusqu'à 50 voitures et une centaine de participants.

Après 40 ans d'existence et forte de ses 56 adhérents, l'association, dont les membres proviennent des Ardennes et des départements limitrophes, est toujours aussi vigoureuse.

Le club a gardé tout son prestige et sa notoriété ce qui le place aux premiers rangs des clubs champardennais.

Les adhérents possèdent environ 190 voitures des origines aux années 1980 dont une Clément Bayard de 1913 dont certains composants étaient fabriqués à Charleville.

Une réunion est organisée le 1er jeudi de chaque mois (sauf en janvier, août et décembre) à partir de 19 h 00 à Aiglemont dans la salle du Conseil Municipal gracieusement mise à disposition par la Mairie.

Chaque membre est cordialement invité accompagné de son épouse ou époux. Les joies et les petits soucis liés à l'utilisation des véhicules anciens, des conseils pour la restauration, l'entretien et le dépannage y sont partagés.

Des propositions de sorties, randonnées ou rallyes, des informations concernant la législation et les textes en vigueur liés à l'utilisation des véhicules anciens sont également à l'ordre du jour de chaque réunion.

Chaque personne possédant une ou plusieurs voitures anciennes et désireuse de participer à la vie du club en y consacrant un peu de temps est la bienvenue.



L'exposition des véhicules de l'A.A.V.A.A lors du barbecue municipal organisé le 8 mai



Alicia

Voilà encore une année riche en événements pour notre petite association. Toujours en quête d'informer et de communiquer, elle a contribué à enrichir la vie culturelle de notre village.

Le samedi 30 janvier, Alain Sauvage est venu salle Heinsen nous parler en images, des papillons de nos régions et de l'influence du réchauffement climatique sur leur habitat : espèces disparues ou en voie de disparition et nouveaux individus remontant vers le nord.

Cet ornithologue distingué est tout aussi à l'aise dans la vie des coléoptères diurnes et nocturnes et connaît l'art de captiver son public.

Le dimanche 7 février, la traditionnelle bourse multi-collections a reçu les amoureux de vieux papiers, philatélistes et autres collections de petits objets. Le repas de midi avec les exposants est toujours un moment de pose apprécié.

Le 6 mars, le 22 mai, des marches de 10 km le dimanche matin ont emmené les amateurs d'exercice vers Neufmanil et Romery.

Le dimanche 9 octobre, nous avons retrouvé les arts créatifs dans la salle polyvalente. Grâce à l'imagination des nombreux artistes qui exposaient bijoux, travail de l'ardoise, peinture, sculpture, dentelle, patchwork, cartonnage et bien d'autres travaux sortis des mains expertes et créatives, cette exposition est toujours un régal pour les yeux.

ALICIA

AIGLEMONT SAMEDI 15 OCTOBRE

❖ 17H SALLE ARTS MARTIAUX



CONFÉRENCE SUR LE CURÉ MESLIER

PAR MARC GÉNIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES ARDENNES

❖ 20H30 EGLISE SAINT QUENTIN

CHORALE 'GRAIN D'FOLIE'




Le samedi 15 octobre fut bien rempli :

à 17 h, dans la salle d'arts martiaux, Marc Génin, de la Société d'Histoire des Ardennes a fait une conférence sur le Curé Meslier qu'ALICIA a déjà évoqué dans son petit journal.

Nous avons pu pénétrer un peu plus intimement dans la vie de ce prêtre si singulier d'un petit village ardennais. Ayant vécu sous Louis XIV, son mémoire incendiaire a traversé les siècles dans la quasi clandestinité pour n'apparaître au grand jour que 200 ans plus tard. Il est un témoignage édifiant et réaliste de cette époque.

Ce même jour, à 20 h 30, dans l'église, la chorale « Grain de folie » nous remettait au goût du jour avec un concert varié et avec son dynamisme habituel qui met tout le monde en joie. Moment agréable de détente et de bonne humeur.



Au cours de la conférence sur le curé Meslier.



Le concert de printemps a rassemblé une assistance nombreuse

Le samedi 10 décembre, dans la salle Heinsen, une nouvelle conférence « Charleville, cité idéale », présentée par Madame Carole Marquet-Morelle, directrice du musée de l'Ardenne a rassemblé une assistance de passionnés d'histoire et a permis de mieux connaître la fabuleuse histoire de la construction de la ville.

Le vendredi 16 décembre, c'est un concert de Noël qui a clôturé cette année 2016. La chorale St Léger de Sedan dirigée par Pierre Rigoulot a donné un magnifique concert avec le brio que l'on connaît à cette belle formation.

Il reste ce qui fait le lien entre les habitants, entre la vie actuelle à Aiglemont et son passé : les deux journaux « En passant par Aiglemont ».

Le n° 51 est paru pour le 1er avril et le 52 en automne. C'est dans ces pages que nous nous sommes intéressés à la vie du curé révolutionnaire du XVIIIème siècle, à la suite de l'intérêt porté à la colonie anarchiste d'Aiglemont au début du siècle dernier grâce à la bande dessinée de Nicolas Debon intitulée « L'essai ».

L'association ALICIA active depuis 1985 propose tout au long de l'année des animations diverses sous la conduite de sa présidente Jacqueline Le Brun.

N'hésitez pas à venir renforcer les effectifs en demandant votre adhésion à ALICIA - 16 rue de St Quentin à Aiglemont.

Toutes les bonnes volontés trouveront leur place pour contribuer à la vie de l'association.



La Batterie Fanfare récompensée



La BFA, dont les instruments et les tenues sont financés par la commune, est essentiellement chargée d'animer les célébrations patriotiques et les manifestations locales : vœux du maire, barbecue, brocante, repas des anciens, fête de la musique.



Les 20 et 21 février, la BFA a accueilli un stage de perfectionnement instrumental et un travail d'orchestre. Ouvert aux musiciens extérieurs, ce stage a été encadré par une équipe de 8 musiciens professionnels et expérimentés.



Cette action a pu se mettre en place grâce à l'attribution d'une aide financière du Ministère de la Culture, de la Confédération Française des Batteries Fanfares (CFBF), de l'Union Vosgienne des Batteries Fanfares (UVBF) et, bien sûr, le soutien de la Mairie d'Aiglemont.



La Batterie Fanfare a présenté également son traditionnel concert de printemps et a participé à des festivals de musique et défilés divers : Gespunsart, Vivier-au-Court, Neufmanil.

Elle a également participé à la Fanfarade 2016 à Creutzwald et à son concours CFBF. Classée à cette occasion en 1ère division de fanfare de clairon, nul doute que ce niveau sera confirmé en 2017 lors du prochain concours qui aura lieu à Champigneules.



Si vous souhaitez rejoindre les rangs de la BFA ou simplement avoir des renseignements complémentaires, les répétitions ont lieu tous les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle de musique.

Le karaté avec Sport bien-être



Cours karaté adultes débutants ou confirmés : les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30, les vendredis de 18 h 15 à 19 h 15.

Pour les enfants, le karaté est une activité physique développant l'équilibre, la souplesse, la rigueur et le respect d'autrui.

Cours de karaté enfants de 10 à 13 ans les vendredis de 17 h 15 à 18 h 15

Le body karaté est une discipline qui associe des techniques posturales de base du karaté avec un travail de souplesse, de renforcement musculaire, et de cardio. Il se pratique sur de la musique moderne et rythmée.

Cours de body karaté les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30.

L'inscription donne accès à toutes les disciplines et un tarif dégressif est accordé pour plusieurs inscriptions par famille.

Pour tout renseignement, contacter :

Florence au 06 82 42 18 66 ou Élodie au 06 22 42 49 41

D'origine japonaise le karate est plus qu'un sport, c'est un art de vivre,

Cet art martial qui se pratique à mains nues. Il permet grâce à un entraînement régulier d'initier le corps et l'esprit à trouver une réponse appropriée à toutes formes d'agression.



柔術

Ju Jutsu

Le club sportif

Il n'y a pas d'âge pour pratiquer le ju-jutsu traditionnel !

Pour les enfants, c'est un entraînement physique où les exercices et les techniques sont sélectionnés pour développer les capacités physiologiques et les capacités psychomotrices. L'enfant réalisera ses exercices dans une atmosphère respectueuse mais détendue et ne sera jamais confronté à un adversaire. Pour les adolescents, l'objectif est de leur fournir les moyens d'une pratique traditionnelle de qualité issue des programmes des Ecoles Japonaises. Les adolescents peuvent se défouler dans une pratique intensive mais où le style et le respect du partenaire reste de rigueur ! Pour les adultes et les vétérans : Ils y trouveront un moyen d'exercer et d'entretenir d'une manière bienfaisante le corps et l'esprit dans la science de la défense et la contre-attaque et aussi, grâce à la pratique des «Katas» traditionnels, se passionner dans la recherche de l'harmonie de l'esprit du souffle et du corps. Enfin, le plus simple pour en savoir plus sur cet art est de monter sur le tatami et pour cela le Club vous offre 3 séances d'essai gratuites.

Cette année, 6 nouveaux promus clôturent la saison 2015-2016. Les manifestations de 2017 : la traditionnelle cérémonie des vœux (kagami-biraki) sera célébrée le mercredi 11 janvier et le club d'Aiglemont organise un entraînement convivial où environ 300 ju-jutsokas sont attendus au gymnase du lycée agricole du Balcon des Ardennes à Saint-Laurent.



Les cours ont lieu aux horaires suivants :
 Lundi : Cours Adolescents et Adultes de 19 h 30 à 21 h 30, encadrants : Guy et Marc-Anthony Ledoux.
 Mercredi : cours de 18 h 15 à 19 h 00 pour les enfants de 6 à 12 ans, encadrants : Guy Ledoux et Marie-Odile Esch, pour les cours Adolescents et Adultes de 19 h 30 à 21 h, cours ceintures marron et noire de 21 h à 22 h, encadrants : Guy et Marc-Anthony Ledoux.
 Jeudi : Cours «soft» de 10 h 30 à 11 h 30, encadrants : Guy Ledoux et Marie-Odile Esch.
 Dimanche : Cours un Dimanche par mois de 9 h 30 à 11 h, encadrant : Guy Ledoux.
 Contact : Dorianne Gillet, présidente 06 77 61 12 28.





Aiglemont Aikido Club

Du nouveau pour l'association Aiglemont Aikido Club qui ouvre un cours d'aikitaïso

Avec une méthode douce qui complète le développement physique et mental accessible à tous. Cet héritage vient des mots aiki (union - équilibre des énergies) et taïso (gymnastique).



L'aikitaïso s'adresse aussi aux non sportifs, sédentaires, sportifs en convalescence, en préparation physique, jeunes actifs, seniors, femmes, en pré et post-natal, handicap léger, etc...

L'aikitaïso permet aux personnes qui ne souhaitent pas s'inscrire à l'aikido d'aborder une discipline martiale en douceur, source de bien-être. Sa pratique est basée sur les mouvements d'aikido mais sans chutes et les préparations santé.



L'aikitaïso représente l'ensemble des exercices préparatoires à la pratique des arts martiaux en général et de l'aikido en particulier.

Pour ceux qui ne pratiquent pas l'aikido, l'aikitaïso alterne préparations physiques et mentales, mouvements avec ou sans armes (travail au bâton par exemple), techniques de relaxation, exercices de concentration, étirements (stretching), automassages (do in), exercices respiratoires (issus du Qi Gong), enchaînements de postures (empruntés à la gymnastique Shaolin), déplacements (marches et esquives) pour travailler équilibre et réflexes.

Le travail débute seul puis les techniques sont réalisées à deux sans utilisation de la force.

Pour les pratiquants d'aikido, l'aikitaïso est une alternative passionnante pour les professeurs et les pratiquants d'aikido qui souhaitent travailler autrement les fondamentaux de la discipline.

Les bienfaits apportés par cette discipline sportive sont l'amélioration de l'équilibre et de sa coordination, la prise de conscience du corps et de l'importance de la respiration, le renforcement musculaire et postural, l'amélioration du relâchement et de la souplesse, le développement de la mobilité et de l'énergie.



Aikido : les mardis 18 h 30 à 20 h Dojo d'Aiglemont
Aikitaïso : les jeudis 18 h 30 à 20 h Salle Polyvalente d'Aiglemont

Renseignements :
Bruno au 06.74.81.41.73
www.aiglemont-aikido.fr

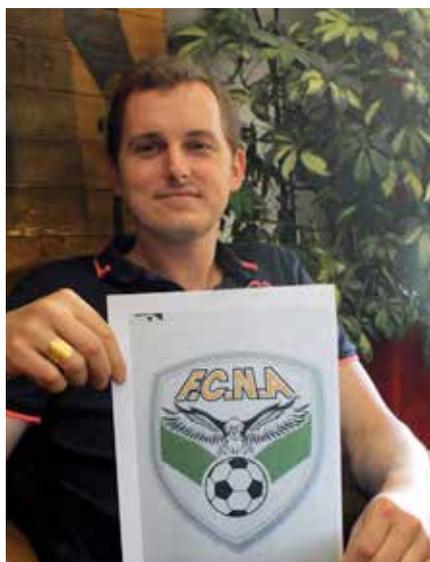


Football Club Neufmanil - Aiglemont

S'inspirant de la réussite de l'entente en catégorie U11 entre le Football Club d'Aiglemont et le Football Club de Neufmanil, conscient des difficultés sur les effectifs des équipes Séniors du moment et à venir, les responsables du FC Aiglemont et du FC Neufmanil ont décidé, dès le mois d'octobre 2015, d'engager des démarches en vue de rassembler les deux clubs en une seule structure.

Lors de leurs assemblées générales extraordinaires (Jeudi 2 juin 2016 pour le FCN, Vendredi 3 juin 2016 pour le FCA) les membres présents ont voté la dissolution des deux clubs respectifs et ont donné leur accord pour la réalisation de la fusion des deux associations.

Le 22 juin 2016, l'assemblée générale constitutive, en présence de Philippe Decobert, Maire d'Aiglemont, et Delphine Gontarek, Adjointe de Neufmanil représentant Pierre Cordier, Maire de Neufmanil a approuvé le projet définitif de fusion et doté la nouvelle association du Football Club Neufmanil Aiglemont d'un nouveau Comité Directeur et d'un nouveau président en la personne d'Aurélien Creuwels.



Aurélien Creuwels présente le nouveau logo du FCNA.

Avec un projet sportif et une charte déontologique, s'appuyant sur un organigramme précis du Comité Directeur, et le dynamisme de chacun de ses éducateurs, le Football Club Neufmanil Aiglemont représente aujourd'hui 183 licenciés. Le Football d'animation emmené par Nicolas Vaschetto et 7 autres animateurs regroupant les catégories U6 à U11



représente un effectif de 50 licenciés dont trois féminines (Emy Tavares en U8, Alizée Ferlin en U9 et Eda Uzun en U11).

Damien Magny et Christophe Dubois encadrent la section U13 comptant 14 licenciés. La section U15 (13 - 14 ans) d'un effectif de 16 joueurs est suivie par Benoit Tessari aidé de Maxime Leroi et de Cédric Colson. Enfin emmené principalement par Hicham El Bouzidi et Florian Nonnon, l'effectif sénior compte 51 licenciés dont 4 U18 - U19. Cet effectif important a d'ailleurs conduit le FCNA à engager une troisième équipe en championnat après cinq journées de championnat qui sera, en cas de besoin, aidée par les seize vétérans licenciés.

Pour l'entraînement, pour les plateaux et pour les matchs du samedi et du dimanche l'ensemble des douze équipes du club (U7 à vétérans) utilise les structures sportives et équipements qui sont mises à disposition par les deux communes d'Aiglemont et de Neufmanil : deux terrains d'honneur, un terrain d'entraînement, la salle de sport de Neufmanil et la salle polyvalente d'Aiglemont pour les U7, le prêt des mini bus pour les longs déplacements.

Depuis le mois de juillet 2016, les membres dirigeants ont sollicité pas moins d'une trentaine de sponsors permettant, grâce à leur accompagnement financier, l'achat de l'ensemble des maillots et shorts nécessaires pour chacune des équipes du FCNA.

Les ambitions du club sont bien sûr de pérenniser l'effectif sénior, d'ambitionner la montée des équipes engagées dans les catégories supérieures, de poursuivre le très bon travail réalisé par l'ensemble des éducateurs de l'école de football en obtenant la labellisation du club et en poursuivant sa politique de formation des éducateurs : deux éducateurs formés en U7, deux éducateurs formés



en U11, un éducateur formé CFF2 et trois formations CFF3 uniquement sur l'année 2016.

Enfin le Football Club Neufmanil Aiglemont s'est doté, en fin d'année 2016, d'un site internet qui a été réalisé par deux joueurs de l'association Walid Anani et Badr Labiad.

Alors retrouvez toute l'actualité du FCNA dès maintenant à l'adresse :

www.fc-na.fr



Divers

Dans les Ardennes, on trie tous les emballages, même en plastique !

Depuis le 1er septembre, vous pouvez déposer tous vos emballages dans le sac ou conteneur de tri. La nouveauté : tous les emballages, même en plastique, sont maintenant collectés et valorisés.

Vous triez déjà dans le sac ou conteneur de tri, les bouteilles et flacons, les emballages en métal, en papier, en carton et briques alimentaires. Désormais, dans les Ardennes, on trie tous les emballages en plastique sans exception !

Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre,

de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîte de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre, on met tous les emballages en verre.

Les nouvelles consignes de tri dans les Ardennes remplacent donc les consignes nationales notamment celles présentes sur les emballages.

Rappel des règles en matière de bruit.

L'arrêté préfectoral 108/2009 portant sur la réglementation des bruits de voisinage stipule que les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils

ou d'appareils bruyants ne soient pas cause de gêne au voisinage. A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h uniquement.





Solidarité Aiglemont Bohicon



Cette année encore, les actions de coopération décentralisée réalisées par l'association Solidarité Aiglemont Bohicon SAB vers la population de Bohicon au Bénin ont été très soutenues.

Pas moins de 3 missions effectuées durant l'année avec une première en février qui a permis la livraison d'un bâtiment complet pour le collège.

Philippe Decobert, Daniel Georges et Maryvonne Doyen accompagnés du président de l'association Solidarité Aiglemont Bohicon, Jean-Pierre Drumaux et son épouse ont ainsi pu mettre en service un module de deux salles de classe au bénéfice des collégiens dans l'arrondissement de Gnidjazoun.

Des latrines sèches et un réseau d'adduction d'eau ont complété les travaux pour le collège.



En septembre, le président de l'association SAB s'est à nouveau déplacé, cette fois pour préparer la rentrée scolaire en équipant les jeunes écoliers de matériels et fournitures scolaires.

Cette action permet ainsi une fréquentation plus nombreuse des élèves de l'école et particulièrement des filles. Rappelons que les membres de l'association SAB parrainent une trentaine d'enfants en grande détresse parfois orphelins et soutien de famille, afin qu'ils puissent être scolarisés et ne pas être mis à contribution financière par un petit boulot pour alimenter le reste de la fratrie.

Les intempéries ayant sévi fin août, l'association a pris en charge la reconstruction d'une école primaire endommagée. Maçonnerie, charpente et toiture ont ainsi été rapidement réalisées afin de permettre la rentrée scolaire dans de bonnes conditions.

Le président a aussi fait le bilan du centre de formation professionnelle à la couture, structure financée entièrement par notre association y compris les salaires et le matériel, afin de permettre à une douzaine de jeunes filles de diversifier les débouchés d'emplois qui leur évitent l'inéluctable travail aux champs.



Concernant l'école, en partenariat avec l'association marnaise ASCI, l'association a terminé la construction de deux salles de classe pour l'école maternelle. Outre ces inaugurations toujours très populaires, la mission a aussi permis de distribuer du lait maternel à l'orphelinat et une livraison de médicaments et matériel médical dans le dispensaire, l'hôpital local et le centre hospitalier régional.

Enfin en octobre, Philippe Decobert, Daniel Georges et Xavier Gillet ont repris l'avion pour cette fois implanter les quatre premiers puits d'un ensemble de dix, dans les différents arrondissements de Bohicon. Grace aux partenariats que l'association a su créer et entretenir, ce nouveau projet représente près de 100 000 €. Une rencontre avec l'ambassade de France à Cotonou a d'ailleurs permis de rendre compte des différentes actions conduites et a suscité une réelle satisfaction de la part de la représentation diplomatique.

Un petit clin d'oeil aux Ardennes a été rendu à Bohicon. En effet une ardennaise originaire de Mouzon, s'est installée dans la capitale économique du Bénin en créant une boulangerie pâtisserie nommée « la tarte au sucre ».

On comprend aisément que les délégations successives s'y soient rendues d'autant que la propriétaire, partenaire de nos actions, offre généreusement des viennoiseries pour tous les écoliers que l'association SAB accompagne. Un grand merci à elle, aux collectivités et aux généreux donateurs français qui aident l'association pour ces actions.



Etat civil 2016

Naissances

Paco DOCQUIN, le 13 mai 2016
 Naël HILTENBRAND, le 25 juin 2016
 Maria COLLARD, le 28 juin 2016
 Edgar BOUCHER, le 11 juillet 2016
 Clément GERICKE, le 17 août 2016
 Axel MOUSSEAU, le 17 août 2016
 Emma GONZAGUE, le 27 août 2016
 Soline ALIZARD, le 8 novembre 2016



Parainages civils



Zoé GÉRARD, le 30 avril 2016



Louna ZUNE, le 13 août 2016



Célestine MAILIER, le 25 septembre 2016



Romain JESTIN et Mélissa DAVIO, le 13 février 2016



Samuel BONNE et Cindy CADET, le 4 juin 2016



Philippe MAGNY et Nadia POTDEVIN, le 16 avril 2016

Décès



- Marcel PINERO, le 16 janvier 2016, 83 ans
- Serge BONFIGLIOLI, le 8 février 2016, 76 ans
- Thérèse BARBOSA épouse CABRELE, le 13 avril 2016, 85 ans
- René MARQUET, le 13 avril 2016, 87 ans
- Nicole NIEDHARDT épouse MARQUET, le 15 avril 2016, 82 ans
- Jonathan DEGOUVE, le 18 avril 2016, 33 ans
- Evelyne PINOT épouse BLONDEAU, le 05 juillet 2016, 63 ans
- Claude JULLION, le 25 juillet 2016, 60 ans
- Henri REMY, le 4 août 2016, 87 ans
- Elmine LAMQUIN épouse DELAHAUT, le 29 octobre 2016, 99 ans
- Dominique NININ, le 27 novembre 2016, 59 ans
- Geneviève BACHELART épouse CART, le 30 novembre 2016, 81 ans
- Jean GUILLAUME, le 9 décembre 2016, 84 ans

Jonathan nous a quittés



Jonathan entouré des Miss Ardennes 2015 et Miss Champagne-Ardenne 2015

Nous vous avons relaté dans le dernier Aiglemont Magazine le combat de Jonathan.

Ce jeune homme courageux avait décidé de se battre contre la maladie en se consacrant à son association « Faisons du sport contre le cancer ». Il y mettait tout son cœur et son courage.

Il nous avait encore dit début avril son espoir de vaincre le destin grâce à une opération. Malheureusement, bien que l'opération ait réussi, Jonathan n'a pas supporté les suites de cette lourde intervention. Il est décédé le 18 avril 2016. C'est avec des chansons de Renaud, son chanteur

préféré, que ses nombreux amis l'ont accompagné dans sa dernière demeure où il a rejoint son père.

Mais son souvenir et son œuvre demeurent. Lors de la brocante de LARA, des livres ont été vendus au profit de son association dont la présidente est maintenant Angélique, la sœur de Jonathan.

Association « Faisons du sport contre le cancer »

Présidente : Angélique Degouve

Mail : FSCC08@outlook.com

TEL : 06 66 33 03 68



Jonathan savait mobiliser pour cette noble cause.

Le stand lors de la brocante de LARA en mai dernier.



L'Année en bref



On ne s'ennuie pas au repas des séniors offert par la municipalité.



Exposition des oeuvres de Bernard Bois dans la salle Heinsen.



une inauguration peu classique pour l'exposition de Doriane Gillet et Stéphane Leroy.



L'Association des Belles Voitures Ardennaises, fidèle partenaire de la brocante d'Aiglemont.



Le centre de loisirs d'été, des activités pour toutes les tranches d'âge.



Une épreuve délicate pour les plus jeunes cyclo-crossmen



Sur la ligne de départ du cyclo-cross.



Top départ.



Palmarès de l'édition 2016



Les enfants en grand nombre aux manifestations patriotiques.



Remise des insignes de porte-drapeau à Alain Piart.



Trois salariés et deux élus distingués par la remise de la médaille d'honneur communale pour 20 années de service ou de mandat.



Le médaillon des morts pour la France rénové, pour l'assemblée générale des anciens combattants.



Les anciens combattants lors du repas du 11 novembre.



Les courageux marcheurs de l'association ALICIA.



Festimômes a proposé un après-midi d'activités pour les enfants.



La nouvelle tenue pour les joueurs du Football club Neufmanil - Aiglemont a été offerte aux Maires des deux communes.



Les enfants du centre de loisirs ont fêté Halloween comme il se doit.



Le personnel a reçu un colis, offert par la municipalité, à l'occasion des fêtes de fin d'année.



L'accueil des nouveaux personnels, un moment important pour l'équipe municipale.

Calendrier des manifestations 2017

Samedi 7 janvier 2017	Vœux du maire	MAIRIE
Dimanche 22 janvier 2017	Bike and Run	CDF
Vendredi 27 janvier 2017	Assemblée Générale	ANCIENS COMBATTANTS
Mercredi 1er février 2017	Assemblée Générale	SAB
Vendredi 3 février 2017	Assemblée Générale	CDF
Dimanche 5 février 2017	Bourse multi collections	ALICIA
Vendredi 10 février 2017	Assemblée Générale	ALICIA
Dimanche 12 février 2017	Marche Populaire	
Dimanche 5 mars 2017	Repas des Seniors	MAIRIE et CDF
Dimanche 19 mars 2017	Concert	BFA
Dimanche 19 mars 2017	Marche	CDF
Samedi 1er avril 2017	Repas	FOOT
Dimanche 16 avril 2017	Chasse aux œufs	CDF
Samedi 22 avril 2017	Repas	CHASSEUR
Dimanche 23 avril 2017	Elections Présidentielles	MAIRIE
Dimanche 30 avril 2017	Marché aux fleurs	GYMCLUB
Dimanche 30 avril 2017	Souvenir des déportés	ANCIENS COMBATTANTS
Lundi 1er mai 2017	Barbecue municipal	CDF
Dimanche 7 mai 2017	Elections Présidentielles	MAIRIE
Lundi 8 mai 2017	Commémoration	ANCIENS COMBATTANTS
Jeudi 25 mai 2017	Brocante	LARA
Dimanche 11 juin 2017	Elections Législatives	MAIRIE
Mercredi 14 juin 2017	Assemblée Générale	JUJUTSU
Dimanche 18 juin 2017	Appel	MAIRIE
Dimanche 18 juin 2017	Elections Législatives	MAIRIE
Samedi 8 et dimanche 9 juillet	Les Elmontaises Festives	CDF
Jeudi 13 juillet 2017	Défilé et feu artifice	CDF
Vendredi 14 juillet 2017	Commémoration	MAIRIE
Mardi 22 août 2017	Cinéma en plein air	CDF
Samedi 9 septembre 2017	Repas	CHASSEUR
Dimanche 8 octobre 2017	Arts Créatifs	ALICIA
Samedi 11 novembre 2017	Commémoration et Repas	ANCIENS COMBATTANTS
Samedi 18 novembre 2017	Repas	FOOT
Samedi 25 novembre 2017	Repas de la Sainte Cécile	BFA
Samedi 2 décembre 2017	Téléthon	CDF
Mardi 5 décembre 2017	AFM	ANCIENS COMBATTANTS
Mercredi 6 décembre 2017	Saint Nicolas	CDF
Dimanche 17 décembre 2017	Concert de Noël	ALICIA

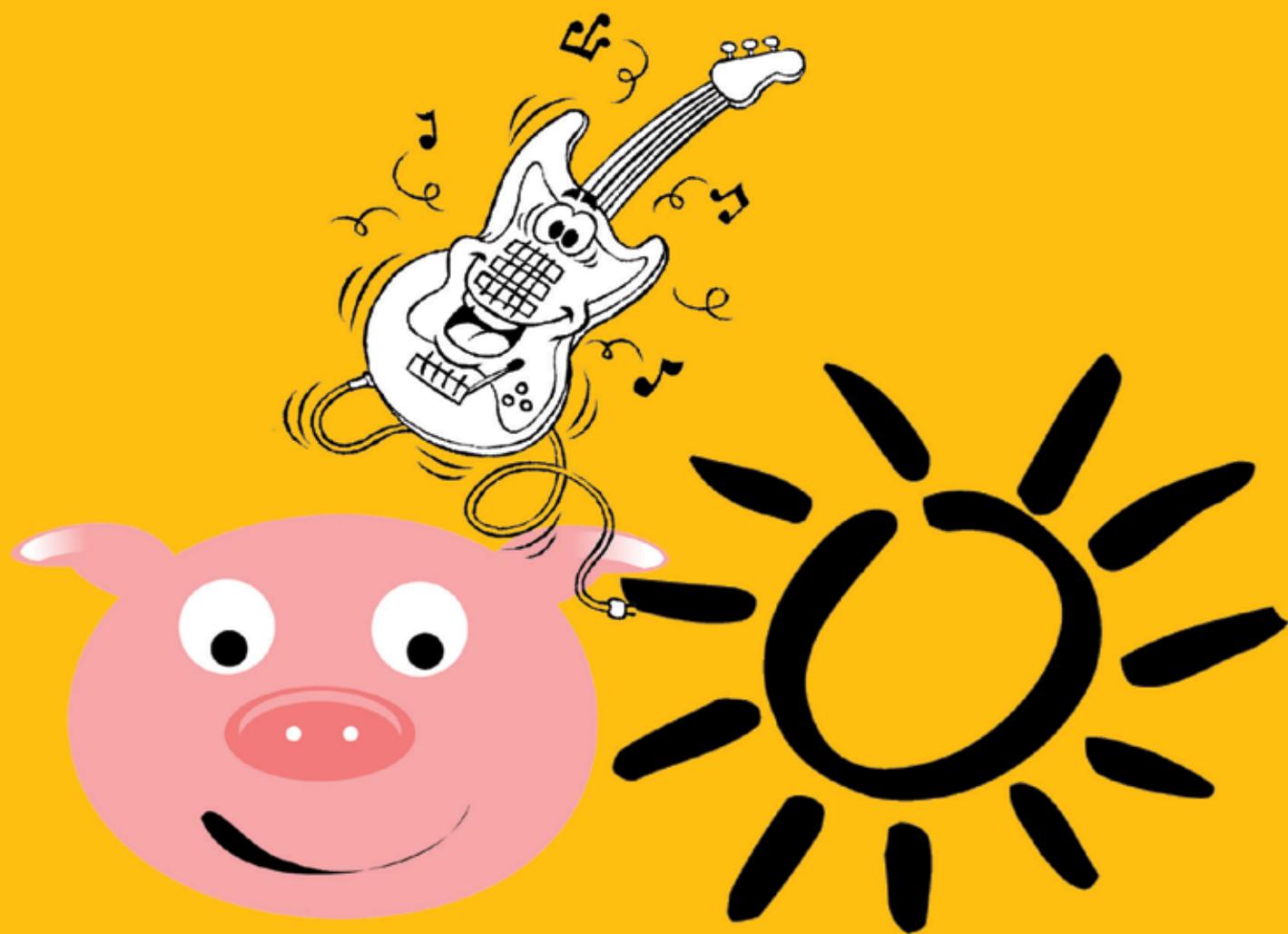


NOUVEAU !

LES ELMONTAISES FESTIVES

ARRIVENT...

LES 8 ET 9 JUILLET 2017 !



MÉMO À DÉCOUPER ET ACCROCHER POUR NE PAS OUBLIER !